

« Le nettoyage ethnique de la Palestine »

LE LIVRE QUI CONTINUE DE DÉRANGER

Pages 6 et 7

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7771– JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Le vice-ministre égyptien des AE :

«L'ALGÉRIE PORTERA LA VOIX DE L'AFRIQUE»

Page 3

GÉNOCIDE SIONISTE À GAZA

VERS UNE NOUVELLE TRÊVE ?

Le nombre des victimes à Gaza augmente de jour en jour. Près de 20 000 Palestiniens sont tombés en martyrs, dont les trois quarts sont des femmes et des enfants. Des informations font état de la présence de plusieurs dirigeants de Hamas dans la capitale égyptienne, qui connaît un intense ballet diplomatique. L'Egypte et le Qatar mènent depuis des semaines des négociations avec plusieurs parties, dont les Etats-Unis, pour un accord total et définitif, imposant un cessez-le-feu sur toute la bande, un échange de prisonniers, ainsi que le lancement de pourparlers pour une solution à deux Etats.

Page 2



COMMERCE EXTÉRIEUR

Excédent de la balance commerciale

Page 4

MARCHÉ DU MÉDICAMENT

Aoun s'engage à satisfaire les requêtes du SNAPO

Page 5

TOURISME À GHARDAÏA

Des atouts à faire valoir

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

DES MILLIERS DE CADAVRES ABANDONNÉS SOUS LES DÉCOMBRES

Le risque des épidémies plane sur Gaza

Le nombre des victimes depuis l'agression sioniste le 7 octobre dernier augmente de jour en jour. Selon des sources palestiniennes, c'est près de 20.000 qui sont tombés en martyrs, dont les trois quarts sont des femmes et des enfants, auxquels s'ajoutent environ 55.000 blessés et des milliers de disparus. Pire encore, selon plusieurs témoignages, des milliers de corps sont ensevelis sous les décombres, abandonnés depuis un mois et demi, notamment dans des zones de guerre que la population a évacué dans la précipitation.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde contre les risques de propagation d'une épidémie dans la bande de Gaza. Margaret Harris, porte-parole de l'organisation, a déclaré que la situation du système de santé à Gaza « s'aggrave », et « il existe des risques d'épidémie majeurs ». « Compte tenu de la détérioration du système de santé à Gaza, il y a un fort risque d'apparition d'épidémies, a t-elle ajouté, sans en préciser le type, soulignant qu' « il existe des preuves et des indications à ce sujet ».
Sur le déplacement de près d'un million d'enfants à Gaza, Margaret Harris a prévenu contre des « risques majeurs » concernant la propagation de maladies parmi eux. En plus du froid et de la pluie à Gaza, « nous constatons qu'il existe un véritable état de famine : 90 % de la population n'a pas de nourriture ou ne sait pas où trouver suffisamment de nourriture », souligne-t-elle.
Plusieurs infrastructures sanitaires dans la bande de Gaza et dans les camps de réfugiés ont été détruites par l'occupant sioniste, qui pratique depuis le 7 octobre dernier, début de l'agression sioniste, une véritable politique d'épuration ethnique dans les territoires palestiniens occupés.
L'hôpital al-Ahli Arab, l'un des derniers qui étaient encore en service dans le nord de la bande de Gaza en Palestine, a cessé de fonctionner hier après avoir été pris d'assaut par les forces sionistes, avait indiqué son directeur.
Les forces sionistes ont assiégé cet hôpital de la ville de Gaza, arrêté plusieurs médecins, infirmiers et blessés, et détruit une partie de l'enceinte.


Une catastrophe sanitaire.

70% DES PALESTINIENS SOUFFRENT D'UNE FAIM EXTRÊME

Plus de 71% des Palestiniens dans la bande de Gaza souffrent d'une faim extrême, a indiqué l'Observatoire Euro-Méditerranéen pour les Droits de l'Homme (Euro-Med Monitor).
Plus de 71 % des participants à une étude menée dans la bande de Gaza par Euro-Med Monitor, ont déclaré « souffrir d'une faim extrême », ce qui confirme que l'entité sioniste « utilise la famine comme arme contre les civils palestiniens », a indiqué l'organisation sur son site.
Euro-Med Monitor a mené une étude analytique incluant un échantillon de 1 200 personnes dans la bande de Gaza afin de déterminer l'impact de la crise humanitaire que connaissent les habitants de Gaza au milieu de la guerre génocidaire sioniste en cours, qui a débuté le 7 octobre.
Selon les résultats de l'étude, 98 % des personnes interrogées ont déclaré manger des quantités insuffisantes de nourriture, tandis que 64 % des participants ont admis manger de l'herbe, des fruits, des aliments non mûrs et des matériaux périmés pour apaiser leur faim.
L'étude a révélé en outre que le taux d'accès à l'eau dans la bande de Gaza est de 1,5 litre par personne et par jour. C'est 15 litres de moins que la quantité minimale d'eau nécessaire à la survie au niveau requis par les normes internationales, a noté Euro-Med Monitor.
L'Observatoire Euro-Med des Droits de l'Homme a souligné que le droit humanitaire international interdit strictement l'utilisation de la famine comme arme. En tant que puissance occupante, l'entité sioniste est tenue, en vertu du droit international humanitaire, de répondre aux besoins fondamentaux et de garantir la protection de la population de Gaza.
Pour sa part, l'ONG Médecins sans frontières a décrit, avant-hier, la situation humanitaire en Cisjordanie occupée, en particulier dans la ville de Jénine, de « chaotique » et d' « inimaginable ».
La coordinatrice de Médecins sans frontières à Jénine, Luz Saavedra, a expliqué dans un communiqué que « la violence contre les civils a augmenté depuis le 7 octobre, alors que les attaques contre les hôpitaux se sont multipliées de façon spectaculaire et sont devenues systématiques. De même pour les infrastructures de base et du service public qui subissent des actes de démolition ». Elle a précisé, à ce sujet, qu'au cours de ces dernières semaines, les forces sionistes « ont assiégé de nombreux hôpitaux à Jénine, provoquant une obstruction directe des soins de santé », soulignant que « l'empêchement continu de l'accès aux soins de santé met en danger la vie des citoyens du camp de Jénine ».
Vendredi dernier, plusieurs pays ont fait part de leur préoccupation face au nombre élevé d'attaques de d'armée sioniste et celles des colons contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, appelant « à la sanction des auteurs de ces actes ».

INTERRUPTION COMPLÈTE DES COMMUNICATIONS

Les services de téléphonie fixe, Internet et cellulaire ont été coupés hier dans de grandes parties de Gaza, alors que les bombardements de l'armée sioniste se poursuivaient sur diverses zones de la bande, selon la Société palestinienne de télécommunications.
La Société palestinienne de télécommunications a annoncé « une interruption complète » de ses services de communication et Internet dans la bande de Gaza, la septième interruption à laquelle la société est exposée depuis le début de l'agression sioniste, le 7 octobre.
Ces coupures ont une grande incidence sur les opérations de secours et d'assistance médicale, surtout avec la permanence des raids et des bombardements sionistes.
Dans la soirée d'hier, au moins cinquante Palestiniens ont péri dans des bombardements aériens sionistes contre deux tours résidentielles dans le quartier d'Al-Rimal dans la ville de Gaza. Les ambulanciers, des équipes de secours et des citoyens ont dégagé les corps d'au moins 50 martyrs et 12 blessés sous les décombres des deux tours résidentielles, et les tentatives se poursuivent pour retirer 50 personnes disparues sous les décombres.

LES TOURS RÉSIDENTIELLES CIBLÉS PAR LES RAIDS

L'aviation d'occupation a lancé une série de raids sur de vastes zones à l'est du quartier d'Al-Shuja'iya, à l'est de la ville de Gaza, a rapporté l'agence Wafa qui précise qu'un certain nombre de Palestiniens sont également tombés en martyrs et d'autres blessés lors du bombardement d'un immeuble au centre de la ville de Gaza.
D'autre part, l'aviation de l'entité sioniste a bombardé le siège de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés (UNRWA) dans la région d'Al-Sinaa, au nord de Gaza, alors que dans le camp de Jabalia, les corps de 27 martyrs et 10 blessés ont été retrouvés, après que l'aviation et l'artillerie d'occupation ont bombardé plusieurs maisons et rassemblements de citoyens.
En outre, l'occupation sioniste continue de bombarder intensivement les zones orientales de la ville de Gaza, au moment où le Croissant-Rouge palestinien a annoncé que l'aviation sioniste avait visé un bâtiment près de son siège d'ambulances à Jabalia, ce qui a entraîné des dégâts matériels au siège.
Au sud de la bande de Gaza, un certain nombre de corps de martyrs et des dizaines de blessés sont arrivés à l'hôpital Nasser, suite aux raids sionistes et aux balles réelles des drones contre une maison du camp de Khan Younes et à Al-Hinnawi, et une école qui héberge des personnes déplacées.
Les avions et l'artillerie de l'occupant sioniste ont également bombardé les zones à l'est de Khan Younes, en particulier la ville de Bani Suhaila, indique encore Wafa selon laquelle une Palestinienne est tombée en martyre et quatre autres ont été blessées dans le bombardement d'un appartement résidentiel dans le camp de Nuseirat, dans le centre de la bande.

VERS UNE NOUVELLE TRÊVE ?

Par ailleurs, la résistance palestinienne a annoncé qu'elle a mis hors d'état de nuire une trentaine de soldats sionistes en une seule journée, lors des opérations menées sur plusieurs zones de l'enclave. Des véhicules blindés et des chars ont été la cible d'attaques avec des roquettes et des missiles de moyenne portée.
Il faut souligner que ces combats interviennent au moment ou l'entité sioniste évoque des possibilités pour l'instauration d'un cessez le feu et des négociations pour un nouveau échange de prisonniers. Selon des médias américains, Tel Aviv a proposé à des médiateurs une trêve d'une semaine et la libération d'une quarantaine de prisonniers israéliens, détenus par la résistance. A ce propos, des informations font état de la présence de plusieurs dirigeants de Hamas dans la capitale égyptienne, le Caire, qui connait dernièrement un intense ballet diplomatique. L'Egypte et le Qatar mènent depuis des semaines des négociations avec plusieurs parties, dont les Etats Unis, pour arriver à un accord total et définitif, imposant un cessez le feu sur toute la bande, échange des prisonniers, acheminement des aides humanitaires et le lancement de pourparlers pour une solution à deux Etats, tel que préconisée par les Nations Unies.

Hachemi B.

THÉRÈSE GHEZIEL, CHEFFE DE DÉLÉGATION NORVÉGIENNE, AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Le processus d'Oran œuvre pour une Afrique forte et unie»

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À ORAN, MOHAMED MECELTI

Le Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui s'est tenu dimanche et lundi dernier à Oran, représente une opportunité pour défendre et promouvoir un système mondial multilatéral efficace servant les intérêts de tous les pays sans exception ni discrimination. Cette vision nécessite la réforme et la modernisation du système des Nations Unies et particulièrement le Conseil de sécurité. C'est ce qu'a indiqué au Jeune Indépendant, Thérèse Gheziel, cheffe de la délégation norvégienne prenant part aux travaux du Sommet de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique.
Interrogée en marge de sa participation à la 10e édition du Séminaire sur la paix et la sécurité en Afrique, Mme Gheziel a exprimé l'engagement ferme de son pays à soutenir les efforts, notamment de l'Algérie, visant à moderniser, à rendre cohérent et efficace le système des Nations unies, avec un financement adéquat et durable, ainsi que la capacité de réaliser les Objectifs de développement durable pour 2030.
L'ambassadrice a souligné que l'Algérie et la Norvège défendent les instances multilatérales, la charte de l'ONU, le droit international et les principes unissant les Etats pour discuter entre eux et promouvoir la paix et la sécurité dans le monde. «Nous avons besoin que le système fonctionne pour nous tous, s'il doit conserver son autorité, être pertinent et efficace, y compris en soutenant les efforts africains pour faire fonctionner le système dans des contextes et des intérêts spécifiques », a-t-elle déclaré.
La cheffe de la délégation a exprimé sa préoccupation face aux événements tragiques vécus cette année par de nombreux peuples à travers le monde, soulignant que la polarisation croissante et la politique mondiale entravent une réponse internationale efficace aux crises, y compris au sein du Conseil de sécurité onusien.


Thérèse Gheziel.

Elle a, dans ce sens, déploré le silence du Conseil de sécurité dans des moments cruciaux, que ce soit au Soudan, en Ukraine ou à Gaza, tout en insistant sur l'importance de préserver les principes fondamentaux tels que le droit humanitaire et les droits de l'homme comme notre guide moral.
S'agissant du processus d'Oran, la responsable a fait remarquer que les pays africains sont, souvent, des alliés proches de son pays, notamment en ce qui concerne la diplomatie de paix, le climat et la sécurité, les femmes, la paix et la sécurité et les droits de l'homme, expliquant que cette rencontre est «utile pour les institutions, africaines et internationales, de coordonner, de collaborer et de faire le maximum pour porter la voix de l'Afrique.
Le processus d'Oran a établi le principe qu'une voix africaine efficace et bien coordonnée, guidée par les valeurs et les idéaux des peuples et des institutions africaines, renforcera les systèmes multilatéraux au niveau mondial et sera bénéfique pour tous, a estimé Mme Gheziel, précisant que les consultations annuelles entre le Conseil de paix et de sécurité de l'UA (CPS) et le Conseil de sécurité des Nations unies sont cruciales pour la stabilité de l'Afrique et du reste du monde.
L'ambassadrice norvégienne, qui a assuré que son pays reconnaît les contributions significatives de l'Union africaine, de ses organisations sous-régionales et de ses États membres à la préservation de la paix et de la sécurité sur le continent, a souhaité que le Conseil de sécurité onusien adopte, en temps voulu, une résolution permettant un financement plus prévisible, adéquat et durable aux opérations de soutien à la paix dirigées par l'UA.
Dans ce contexte, elle a indiqué que cette année a été difficile pour la paix et la sécurité, non seulement sur le continent africain, mais aussi en Europe et au Moyen-Orient. «Du Soudan à l'Ukraine et à Gaza, des conflits armés violents infligent des souffrances inimaginables à des civils innocents. Les troubles et les attaques continus des extrémistes violents au Sahel, en RDC et dans de nombreux autres endroits entraînent des décès, des déplacements forcés et des souffrances humaines », a-t-elle détaillé.
Il convient de rappeler que la Norvège participe depuis des années aux travaux du Sommet de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, en tant que partenaire et soutien de cet évènement continental important.

M. M.

MOHAMED JABIR ABOU EL WAFA, VICE-MINISTRE ÉGYPTIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«L'Algérie portera la voix de l'Afrique au Conseil de sécurité»

LA TENUE de la 10e édition du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité, qu'abrite l'Algérie chaque année, reflète son succès en tant que plateforme importante de concertation et de discussions sur les questions de paix et de sécurité en Afrique. C'est ce qu'a indiqué au Jeune Indépendant, Mohamed Jabir Abou El Wafa, vice-ministre égyptien des Affaires étrangères chargé des organisations et réunions africaines, estimant que la forte participation de nombreux ministres, partenaires, donateurs et amis du forum à ce niveau élevé reflète également l'intérêt que suscite ce rendez-vous.
Abou Al wafa a souligné que l'Algérie, qui prendra ses fonctions en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, à partir de janvier prochain, portera haut et fort, grâce à l'expérience de sa diplomatie, la voix de l'Afrique et défendra ses intérêts.
Le chef de la délégation égyptienne a également signalé que la question de l'établissement de mécanismes de coordination entre les trois États africains membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (A3), et les États membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS), qui sont 15 pays, a été largement débattue lors des discussions.
« Il ne fait aucun doute que l'établissement de mécanismes de coordination et de consultation entre ces deux entités renforcerait et coordonnerait les positions africaines défendant les intérêts du continent soumis au Conseil de sécurité des Nations unies, soutenant la voix de l'Afrique dans les instances internationales et renforçant ainsi les intérêts du continent », a expliqué le vice-ministre.
Le diplomate égyptien a fait savoir que les participants ont évoqué lors des discussions les nombreux défis et changements auxquels l'Afrique est confrontée, notamment en ce qui concerne les questions de développement, la lutte contre le terrorisme, les changements anticonstitutionnels et les effets du réchauffement climatique, précisant que des propositions ont été formulées concernant les mesures préventives, les mécanismes d'alerte précoce ou la gestion durable de ces phénomènes pour soutenir les intérêts du continent africain.
Par ailleurs, le responsable égyptien a fait remarquer que le problème du financement était évoqué concernant les opérations de paix et de maintien de la sécurité (OPS) et également les moyens par lesquels ce financement devrait être effectué, ajoutant que des consultations sont en cours entre les États africains pour déterminer si le financement sera complet ou partiel. Ce point sera soumis au Conseil de l'Union africaine en février prochain puis il sera présenté au Conseil de sécurité.
Il est nécessaire de souligner que les pays africains sont parmi les plus grands contributeurs aux forces de maintien de la paix mondiales. Ces pays supportent des coûts pour l'équipement, la formation et la préparation des forces participantes.
Il est à noter que les opérations de paix et de maintien de la sécurité de l'ONU sont des missions mandatées par le Conseil de sécurité des Nations unies pour aider à maintenir la paix et la sécurité dans les zones de conflit à travers le monde. Ces missions peuvent inclure le déploiement de troupes, la médiation des conflits, la protection des civils, la supervision des accords de cessez-le-feu, et d'autres activités visant à promouvoir la stabilité et la sécurité. Rappelant que le Séminaire de haut niveau sur la paix et la stabilité en Afrique, tenu dimanche et lundi dernier à Oran, a rassemblé les membres du Conseil de la paix et de la sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), les membres africains actuels, entrants et sortants du Conseil de sécurité des Nations unies (A3), la Guyane, représentant de l'Amérique latine et des Caraïbes au Conseil de sécurité dans le cadre du mécanisme connu sous le nom d'A3+1, les représentants de la Commission de l'UA et de l'ONU, ainsi que les fondateurs, amis et partenaires du séminaire, qui célèbre cette année son 10e anniversaire.

Mohamed Mecelti

POUR PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le FNI entre dans le capital de Fiat Algérie

LE FONDS national d'investissement (FNI) a annoncé son entrée au capital de l'usine Fiat Algérie, depuis le 12 décembre en cours, sans apporter plus de détails.

L'objectif étant de participer au développement d'une industrie automobile en Algérie.

«Le FNI a acté son entrée dans le capital de PCPA (Stellantis-Fiat) le 12 décembre 2023», a indiqué le fonds public dans un communiqué publié sur son site-web, précisant que l'objectif de cette opération est de «participer au développement d'une industrie automobile en Algérie».

Le groupe Stellantis avait mis en service le 11 décembre en cours l'usine automobile de la marque italienne Fiat dans la zone industrielle de Tafraoui (Oran) avec une capacité de production initiale de 60.000 véhicules par an, appelée à atteindre 90.000 véhicules à partir de 2028.

L'usine a employé 300 travailleurs, durant l'année en cours, et 300 autres devraient l'être en 2024, dont une grande partie a été formée dans le cadre d'un programme de coopération entre Stellantis et le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Le FNI est une institution financière publique spécialisée, chargée de concourir au financement de l'investissement par l'octroi de prêts aux entreprises ou par des prises de participation en partenariat avec des entreprises locales ou des investisseurs étrangers en vue de la réalisation des objectifs du développement national.

Le FNI, rappelons-le, est l'actionnaire majoritaire de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy.

Le Fonds avait racheté en 2022 la totalité des actions du groupe Veon au sein de l'opérateur mobile. Le FNI avait déboursé environ 682 millions de dollars pour cette opération de rachat. Depuis le rachat de la quasi-totalité des actions de Djezzy par le FNI, l'entreprise a enregistré le chiffre d'affaires le plus élevé depuis le 4e trimestre de 2017, selon les résultats communiqué, au début de l'année.

S. N.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Excédent de la balance commerciale en 2023

A l'instar des deux dernières années, l'Algérie va encore enregistrer une balance commerciale positive à la fin de 2023.



Le cap d'une balance commerciale positive maintenu.

C'est ce qu'a affirmé la cheffe de cabinet du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Souhila Abellache, sans pour autant expliciter quel montant a atteint la balance commerciale. Elle a aussi souligné les résultats concrets de l'ouverture des expositions permanentes des produits algériens dans certaines capitales africaines.

«L'Algérie maintient le cap d'une balance commerciale positive», a-t-elle déclaré, hier, lors de son passage sur les ondes de la radio nationale, affirmant que la donne a désormais changé pour l'Algérie, qui a longtemps enregistré une balance commerciale négative, laquelle avait même atteint -15 milliards de dollars, avec des importations qui ont approché la barre des 60 milliards de dollars. «Nous étions à deux milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures seulement… Depuis 2020, et avec tout le travail fait, la balance commerciale est devenue positive», a-t-elle précisé, rappelant que l'année dernière, le pays a réalisé quelque 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures.

La cheffe de cabinet du ministère du Commerce a, en outre, évoqué l'émergence d'au moins sept secteurs qui réalisent des chiffres à l'exportation, en plus de couvrir les besoins locaux, citant l'électroménager, les matériaux de construction, le pharmaceutique et l'agroalimentaire. D'autres secteurs, qui réalisent une petite production, sont aussi recensés, selon l'intervenant, qui indique que ces derniers ont besoin d'accompagnement mais aussi de capter une plus grande part des investissements.

L'opportunité que présente le marché africain pour les produits algériens a surtout été soulignée par Mme Abellache, laquelle a affirmé que ce marché constitue une priorité pour le pays, qui a toujours été orienté vers le Nord pour ses importations et exportations.

EXPOSITIONS PERMANENTES EN AFRIQUE : DES RÉSULTATS TANGIBLES

La responsable au ministère du Commerce a, dans ce sens, signalé l'instruction des hautes autorités du pays ainsi que la feuille de route du département du Commerce pour exploiter cette opportunité et s'orienter vers le marché africain prometteur. Les choses avancent dans ce sens, faut-il le noter, et commencent à se matérialiser. Preuve en est la récente adhésion de l'Algérie à l'initiative du commerce guidé de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). «Cette initiative va permettre à nos produits de circuler avec un démantèlement tarifaire au niveau de ces huit pays membres qui importent une valeur globale de 157 milliards de dollars», a précisé l'invitée de la radio, signalant le dépôt de 31 demandes d'adhésion à cette initiative au niveau du secrétariat général de la ZLECAf.

La représentante du ministère du Commerce a souligné les résultats de la démarche de l'Algérie qui s'est ouverte à l'Afrique, principalement avec l'ouverture des expositions permanentes des produits algériens à Nouakchott et Dakar, qui devront être suivis prochainement par d'autres au Mali et au Niger. «Nous commençons déjà à recevoir les résultats des deux showrooms opérationnels», a-t-elle dit, annonçant la signature, hier, d'un contrat d'un groupe national étatique avec un client du Sénégal pour l'exportation de ses produits. Ces produits ont été rendus visibles grâce à l'exposition permanente ouverte à Dakar, selon Mme Abellache, laquelle a par ailleurs signalé l'engagement de l'Algérie pour un marché africain dynamique et prospère.

Lilia Aït Akli

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Nouveau plan d'approvisionnement

VISANT à assurer la disponibilité constante des produits de large consommation, à renforcer la sécurité alimentaire et à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ainsi que celui de l'Agriculture et du Développement rural ont adopté un nouveau plan intersectoriel qui met au point le développement du système d'approvisionnement du marché national.

Ce plan a été adopté lors d'une réunion de coordination présidée par les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et son homologue de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence de cadres des deux secteurs. La réunion, a-t-on précisé dans un communiqué, a porté sur l'approvisionnement du marché national en divers produits agricoles et denrées alimentaires de base et le développement de leur système de distribution. Lors de cette réunion, les différents résultats enregistrés sur le terrain dans chaque secteur ont été présentés en vue de remédier aux déséquilibres et d'élaborer une feuille de route unifiée pour assurer l'approvisionnement continu en produits de large consommation, tout en surveillant les prix, a fait savoir le communiqué du ministère du Commerce.

Les deux ministres ont ainsi insisté sur «les mesures proactives pour approvisionner le marché en divers biens produits localement ou importés, mettre fin à toute perturbation et stabiliser les prix de tous les produits pendant les périodes de forte demande, sur l'ensemble du territoire national, afin de protéger le pouvoir d'achat du citoyen conformément aux instructions du président de la République».

La réunion a également porté sur les préparatifs en cours pour assurer la disponibilité des différents produits alimentaires durant le mois de ramadhan et définir les mécanismes nécessaires pour assurer leur disponibilité et leur distribution de manière efficace, a-t-on indiqué.

Il convient de rappeler que le ministère du Commerce a dernièrement installé une commission multisectorielle chargée du suivi de l'approvisionnement du marché national pour assurer la disponibilité des produits de large consommation en quantités suffisantes pour couvrir la demande.

La commission veillera également à la préparation, à l'avance, du mois du ramadan, et ce à travers un calendrier d'approvisionnement en produits trop demandés durant le mois du jeûne. La commission est chargée de mettre en place des comités locaux multisectoriels, à travers les 58 wilayas, pour évaluer l'approvisionnement des marchés.

Rim Boukhari

RÉGULATION DU MARCHÉ DU MÉDICAMENT

Aoun s'engage à répondre aux requêtes du SNAPO

L'organisation du marché des médicaments, la nécessité de la révision de certains textes d'application ainsi que la restructuration de l'Observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques sont les principaux points abordés à l'occasion de l'audience accordée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, à la délégation du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), conduite par son président Karim Merghemi.

Cette rencontre, tenue mardi dans le cadre de la concertation et du dialogue permanents avec les partenaires sociaux, «a été fructueuse du fait que le ministre a pris tout le temps nécessaire pour être à l'écoute des requêtes et préoccupations des pharmaciens d'officine et il s'est engagé à donner des instructions pour la mise en place de solutions rapides et efficaces». C'est ce qu'a déclaré, hier, le président du SNAPO au Jeune Indépendant.

M. Merghemi a souligné que le premier point abordé lors de cette rencontre est celui ayant trait au volet du marché des médicaments. Il a expliqué à ce sujet : «Nous avons soulevé, à cette occasion, quelques anomalies et pratiques illégales constatées sur le terrain. Il s'agit notamment de la persistance des ventes concomitantes et des situations monopolistiques ainsi que le non-respect du programme d'importation par certains opérateurs.» Il a enchaîné en affirmant que le ministre s'est engagé à donner des instructions pour la mise en place de procédures afin d'assurer la disponibilité des médicaments et le respect des programmes annoncés, notamment des notes de rappel, des mises en demeure et l'intensification des campagnes d'inspection.

L'autre point abordé lors de cette rencontre est celui de la révision de certains textes d'application et de certaines dispositions qui «sont à l'origine de situations de tension et de perturbation de la disponibilité des médicaments», a affirmé le président du SNAPO.



Ali Aoun recevant une délégation du SNAPO.

Il a cité, à titre d'exemple, la vente des produits pharmaceutiques d'un grossiste à un autre grossiste en se désolant du fait que «cette pratique autorisée par l'ancien décret 21/44 est antiréglementaire maintenant. D'une part, elle pose la problématique du circuit du médicament car c'est une vente horizontale du fait qu'elle est de grossiste à grossiste, alors qu'elle devrait être une vente verticale de grossiste à pharmaciens d'officine.

C'est ce type de vente horizontale qui crée des formes de rétention. Elle pose également la question de la marge bénéficiaire, qui est pourtant réglementée, et encourage les pratiques des ventes concomitantes.

Il a ajouté que cela a aussi comme conséquence le fait que le médicament se retrouve dans un circuit fermé et même la traçabilité des médicaments devient floue, car le médicament est dispatché entre les grossistes.

En outre, l'autre requête posée par les pharmaciens d'officine est une réglementation qui assure la vente d'autres produits, à l'exemple des compléments alimentaires exclusivement dans les pharmacies.

La délégation du SNAPO a également demandé «un texte clair sur l'interchangeabilité des bio-similaires puisque l'Algérie va produire dès 2024 ce type de produits et au niveau des officines, on a un obstacle réglementaire pour la permutation d'un de ces produits par un autre», a fait savoir le président du SNAPO.

Par ailleurs, la question de la restructuration de l'Observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques a été l'une des requêtes posées lors de cette rencontre. M. Merghemi explique que «certes, l'observatoire a été installé dans les conditions difficiles du Covid mais, maintenant, on a posé la question de sa composante élargie qui rend difficile sa mission», affirmant que «les données et les informations cruciales n'arrivaient pas en temps réel aux services concernés du ministère. C'est pour cela que nous avons décidé d'installer un comité technique au sein de l'Observatoire composé d'acteurs de médicaments qui sont sur le terrain. Ceci pour que l'information réelle de la disponibilité des médicaments soit rapidement transmise au ministère afin qu'ils puissent intervenir aussi rapidement pour réguler le marché».

Selon le communiqué du ministère, après avoir écouté les préoccupations soulevées par le syndicat, «le ministre a donné des instructions aux acteurs du secteur de la production pharmaceutique pour la restructuration de l'Observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques». De même, des instructions ont été données pour la coordination avec les services des ministères du Commerce et de la Santé sur les compléments alimentaires.

Selon la même source, M. Aoun a donné également des orientations pour la réorganisation de la chaîne de distribution des médicaments pour réguler le marché, affirmant que «les portes du ministère sont toujours ouvertes pour la concertation et la coordination avec les partenaires sociaux».

Sihem Bounabi

BOURSE UNIVERSITAIRE

Réouverture de la plateforme Minhati pour les retardataires

LE MINISTÈRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé la réouverture de la plate-forme électronique Minhati pour les retardataires qui n'ont pas encore soumis leur demande de bourse en ligne au titre de l'année universitaire 2023/2024, laquelle devra être versée le 18 de chaque mois.

Dans un communiqué rendu public hier, le ministère a précisé que «la plate-forme électronique Minhati est ouverte pour les étudiants retardataires qui n'ont pas déposé une demande de bourse durant la première période». Les étudiants inscrits peuvent connaître sur cette même plate-forme le résultat de l'étude de leur dossier, s'il est accepté, rejeté ou incomplet. Les étudiants dont les dossiers auront été acceptés recevront une lettre précisant qu'ils peuvent bénéficier de la bourse dans les délais précisés. Ils peuvent accéder à la plate-forme en saisissant l'année d'obtention du baccalauréat et le numéro de diplôme pour le nom d'utilisateur. Le mot de passe correspond à leur date de naissance. Pour ce qui est du processus de renouvellement du dossier de bourse pour les anciens étudiants, le ministère a fait savoir qu'il a été lancé via la plate-forme Progress au début du mois novembre, dans le cadre de la politique zéro papier lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les anciens étudiants, explique le ministère, peuvent s'inscrire également sur la même plate-forme utilisée par les nouveaux étudiants. La plate-forme Minhati a été lancée, faut-il le souligner, dans le cadre des efforts du ministère visant à parvenir à «0 papier». Cette démarche permet, selon le ministère de «faciliter le lien entre les étudiants et l'administration à travers la numérisation des procédures et la mise en place d'une bonne gouvernance dans la gestion des œuvres universitaires», rappelant, par-là même, l'existence de 46 autres plates-formes créées au profit du ministère de l'Enseignement supérieur.

Lynda Louifi

EXAMEN D'ÉVALUATION DES ACQUIS DES ÉLÈVES DE 5e ANNÉE PRIMAIRE

Le ministère fixe les modalités d'organisation

LE MINISTÈRE de l'Education nationale vient d'approuver la circulaire qui précise les modalités organisationnelles et pédagogiques de l'examen d'évaluation des acquis de l'enseignement primaire, qui se déroulera, cette année, en deux phases après avoir été modifié. Le nouveau système d'évaluation des acquis pour plus de 920 000 élèves de 5e année du cycle primaire, une première dans l'histoire de l'école algérienne suite à la suppression de l'examen de 6e, a connu d'importantes réformes, après avoir été évalué dans le cadre d'un séminaire national regroupant les acteurs du secteur. Ce séminaire organisé, en juillet dernier, a été sanctionné par une série de propositions et recommandations qui ont été soumises à une commission de haut niveau, suite à quoi des mesures ont été prises pour modifier dans la forme, sans toucher au contenu, le système d'évaluation des acquis des élèves de 5e année primaire.

La circulaire ministérielle n° 355 du 17 décembre émanant du directeur général de l'éducation, qui vient d'être approuvée par le département de Belabed, inclut les aspects organisationnels et pédagogiques d'un tout nouveau format d'examen, lequel sera organisé en deux phases. La première phase, précise la circulaire, est prévue pour le mois d'avril, et comprendra trois tests visant à évaluer les compétences des élèves de la cinquième année. Quant à la deuxième phase, qui est prévue pour le 12 mai et s'étalera sur trois jours, elle introduira des évaluations écrites dans six matières. Les épreuves de cette phase sont «communes pour les cinq circonscriptions pédagogiques», a-t-on indiqué. Dans le même contexte, la circulaire souligne que l'examen portera sur toutes les matières pédagogiques prévues en 5e année primaire, à l'exception des matières d'éducation physique et de musique. Dans un souci d'efficacité, la circulaire prévoit deux évaluations par jour, tout en maintenant les cours réguliers pour les autres classes. Cette réforme prévoit également des ajustements, réduisant le nombre de jours d'examen de 25 à 3, et introduisant des évaluations écrites communes pour les matières évaluées. Les directeurs des établissements éducatifs ont ainsi jusqu'au 25 janvier pour soumettre les listes des candidats. Cette réforme implique, par ailleurs, une coordination étroite entre les différents secteurs pour garantir la crédibilité des évaluations. Pour éviter de perturber les élèves, ces derniers passeront les examens dans leurs écoles sous la supervision de leurs enseignants, et les responsables fourniront des informations sur les outils nécessaires pour les évaluations écrites communes. Concernant l'impression des sujets d'évaluation écrite commune, la circulaire indique que ceux-ci seront imprimés au cours de la période allant du 7 avril prochain au 2 mai. Les établissements chargés de l'impression des sujets seront désignés par le directeur de l'éducation, selon les moyens de chaque établissement. Pour ce qui est des sujets des évaluations, la circulaire explique qu'elles sont préparées «conjointement par un groupe de circonscriptions d'inspection voisines» pour garantir la crédibilité des évaluations, à condition qu'elles n'excèdent pas un maximum de cinq circonscriptions.

S'agissant des questions des évaluations, les formulaires de correction et les barèmes de notation, ils seront réalisés par les inspecteurs des langues arabe, amazighe et française, en impliquant les enseignants de leurs circonscriptions.

A cet égard, la circulaire ministérielle souligne la nécessité pour l'enseignant de préparer des sujets pour des évaluations écrites pour les matières de l'éducation scientifique et technologique, de la géographie et de l'éducation civique.

Lynda Louifi

«LE NETTOYAGE ETHNIQUE DE LA PALESTINE»

Le livre qui continue de déranger dix-sept ans après sa publication

Prompts à donner écho aux nouvelles qui rythment l'activité du secteur de l'édition, les chroniqueurs livresques et les magazines spécialisés n'en ont pas du tout fait état. C'est par « ActuaLitté », magazine littéraire en ligne, que le grand public l'a appris, attiré par un titre à la déclinaison très accrocheuse : ''Fayard éclipse en catimini un de ses ouvrages sur la Palestine''.

Des quotidiens généralistes aux chaînes télé en passant par les sites à l'affiche, aucun grand média ne s'est emparé d'une information en résonance avec l'actualité et digne d'être soumise à vérification. C'est la maison d'édition elle-même qui a confirmé le fait non pas par une communication classique — communiqué de presse — mais au moyen d'une annonce pour le moins laconique sur son site officiel : « Ce livre n'est plus disponible à la vente ».

L'annonce de « Fayard » pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponse. Pour quelle raison la vielle maison d'édition française a-t-elle décidé d'actualiser son site et d'annoncer que « Le nettoyage ethnique de la Palestine » — c'est de lui qu'il s'agit — n'est ''plus disponible à la vente''. Aucune explication n'est donnée à ce sujet. En revanche, la FNAC — premier réseau de diffusion de livres en France, y compris des titres publiés voici des années — ne donne pas écho à l'annonce de « Fayard ». Sur le site officiel du distributeur des produits culturels, tout se passe comme si « Le nettoyage ethnique de la Palestine » est toujours disponible à la vente dans les magasins en via une commande en ligne.

Ce titre est un livre qui date. Sorti en France en février 2008, c'est la traduction française de « The Ethnic cleansing of Palestine », la version originale publiée deux ans plus tôt chez Oneworld Publications, un éditeur britannique indépendant. Son auteur, Ilan Pappé, fait partie des ''nouveaux historiens'' israéliens, un groupe d'universitaires et de chercheurs qui, depuis le milieu des années 1980, s'emploient à remettre en question ''plusieurs des fondements sur lesquels s'est édifié l'État d'Israël'', selon « Annales », la revue francophone d'histoire la plus diffusée dans le monde et référence en la matière.

Composée d'universitaires et de chercheurs à pied d'œuvre dans les universités israéliennes, la communauté des ''nouveaux historiens'' a produit énormément de travaux documentés qui ont ''ébranlé'' le récit historique porté par le gouvernement israélien et ses appareils idéologiques. Outre l'auteur du livre retiré de la vente par les éditions Fayard, le groupe des ''nouveaux historiens'' compte dans ses rangs Benny Morris, Simha Flapan, l'israélo-britannique Avi Shlaim, Tom Segev et Shlomo Sand, auteur que Le Jeune Indépendant avait interviewé en 2004 à l'occasion de la sortie, chez Le Seuil (Paris), de « Le XXe siècle à l'écran », son livre qui traite du rapport du cinéma à l'histoire avec un focus très appuyé sur « La Bataille d'Alger » de l'italien Gillo Pontecorvo.

Livre vieux de dix-sept ans pour la version originale et quinze ans pour la traduction française, « Le nettoyage ethnique de la Palestine » a rebondi dans l'actualité, poussé en cela par la énième guerre qui frappe Gaza. Au fil des jours et sur fond d'alignement des médias occidentaux sur les vues d'Israël, « Le nettoyage ethnique de la Palestine » s'offrait à la lecture via des groupes WhatsApp et sur les réseaux sociaux. Le PDF du manuscrit émargeait au rang des lectures les plus partagées. Ilan Pappé était loin de s'attendre à un rebondissement irrésistible de son livre. Depuis 2008, date de la sortie de la traduction française chez Fayard, pas moins de huit nouveaux livres ont été signés par l'auteur dont deux s'inscrivent dans le travail des ''nouveaux historiens'' israéliens : « La Propagande d'Israël » et « Les dix légendes structurantes d'Israël », traduits de l'anglais.



En 2008, à l'heure de la sortie, dans les librairies hexagonales de la traduction française de « The Ethnic cleansing of Palestine », les éditions Fayard n'avaient pas hésité à faire valoir à grand trait le profil de l'auteur. La plus vieille maison d'édition française spécialisée dans l'histoire avait mis à profit la très exposée quatrième de couverture pour attirer les yeux du lectorat sur cet auteur né à Hefa sept jours après le déclenchement de la guerre d'indépendance algérienne.

''Ilan Pappe est l'un des + nouveaux historiens + israéliens, connu pour sa critique des politiques d'Israël à l'égard des Palestiniens'', précisait Fayard sur la quatrième de couverture. Et la maison d'édition de signaler, parmi la bibliographie de l'auteur, deux de ses titres traduites en France et disponibles dans les librairies hexagonales : « La Guerre de 1948 en Palestine. Aux origines du conflit israélo-arabe » (La Fabrique, 2000), et « Une terre pour deux peuples. Histoire de la Palestine moderne » (Fayard, 2004).

Si ce livre ''n'est plus disponible à la vente'', son résumé était encore consultable en ligne il y a à peine quelques jours sur le site officiel de l'éditeur. C'est ce résumé qui a été consigné par la maison d'édition sur la quatrième de couverture dans le but de capter le regard du lecteur et donner à lire. ''A la fin de 1947, y lit-on, la Palestine compte près de 2 millions d'habitants : un tiers de Juifs, deux tiers d'Arabes. La résolution 181 des Nations unies décide sa partition en deux Etats : l'un doit être presque exclusivement peuplé d'Arabes ; dans l'autre, les Juifs seraient légèrement majoritaires. Un an plus tard, c'est un Etat à très forte majorité juive, Israël, qui occupe 78 % de la Palestine. Plus de 500 villages ont été rasés, de nombreuses villes ont presque entièrement perdu leur population arabe. Et 800 000 Arabes palestiniens originaires des territoires qui font désormais partie d'Israël peuplent des camps de réfugiés hors de ses frontières''.

Ce rappel pour restituer le contexte fait, la quatrième de couverture s'est attachée à préciser le champ historique que laboure désormais Ilan Pappé et avec lui ses collègues de la nouvelle école historienne israélienne. ''À en croire l'historiographie israélienne traditionnelle, écrit Fayard pour les besoins de la quatrième de couverture, cette situation serait la résultante imprévisible, involontaire, des aléas d'un conflit armé : la + première guerre israélo-arabe +. Mais Ilan Pappe en donne ici une explication bien différente. A l'aide de documents d'archives, de journaux personnels, de témoignages directs, il reconstitue en détail ce qui s'est vraiment passé à la fin de 1947 et en 1948, ville par ville, village par village. Apparaît alors une entreprise délibérée, systématique, d'expulsion et de destruction : un + nettoyage ethnique de la Palestine +. Et l'éditeur de poursuivre, résumant un pan important du manuscrit : ''En quelques mois, forts de leur supériorité militaire, de leur accord secret avec le roi de Jordanie, de la passivité complice des soldats britanniques et de l'impéritie de l'ONU, les dirigeants du mouvement sioniste ont organisé le + transfert +, par la violence et l'intimidation, d'une population arabe plutôt pacifique, sans défense, abandonnée de tous''.

Le 19 novembre dernier, l'Institut du monde arabe (IMA, Paris) avait invité un historien, le Palestinien Élias Sanbar, un essayiste-journaliste, le Français Dominique Vidal, et un député arabe de la Knesset, Ayman Odeh, à participer à un débat croisé sur l'expulsion des Palestiniens entre 1947 et 1949. Ancien rédacteur en chef du « Monde diplomatique » et auteur d'une moisson de lives sur le conflit du Proche-Orient, Dominique Vidal s'y est présenté avec le souci de remettre en perspective un épisode qu'il n'a cessé de labourer.

Fort d'un titre écrit en 1998 en collaboration avec le journaliste et historien israélien Joseph Algazy — « Le péché originel d'Israël : l'expulsion des Palestiniens revisitée par les +nouveaux historiens+ israéliens » (chez l'Atelier) —, Dominique Vidal a préféré évoquer ''la voix étouffée des +nouveaux historiens+''. Sa communication devant un public endimanché a pris l'allure d'une galerie de portraits des ''nouveaux historiens'' au rang desquels l'auteur de « The Ethnic cleansing of Palestine ». Situant l'auteur par rapport à ces collègues de cette nouvelle école historienne, Dominique Vidal a souligné à grand trait une des facettes qui dessinent son profil. Ilan Pappé, ''n'a pas attendu 2004 pour parler d'+épuration ethnique+'', a fait remarquer l'ancien rédacteur en chef du « Monde diplomatique ».

Ilan Pappé — Vidal le rappelle avec des accents d'insistance — reproche à ses pairs parmi les « nouveaux historiens » de ''s'être appuyés exclusivement sur les archives, considérées comme l'expression d'une + vérité absolue +''. Et Dominique Vidal de sérier dans son intervention — consultable dans la rubrique ''blogs'' de « Mediapart » — les mérites de Ilan Pappé comparativement à ses collègues.

L'usage presque exclusif des archives israéliennes déclassifiées ''les a conduits à une appréhension déformée de la réalité. S'ils s'étaient tournés vers l'histoire orale, y compris arabe, ils auraient pu mieux saisir la + planification systématique derrière l'expulsion des Palestiniens en 1948 +''.

Résumant le livre pour le public de l'IMA, Dominique a en tiré une fiche de lecture qui explique pourquoi, dix-sept ans après sa sortie, « Le nettoyage ethnique de la Palestine » reste un opus non-grata aux yeux du gouvernement israélien. Le récit de Ilan Pappé, résume Dominique Vidal, ''s'ouvre sur la + Maison rouge +, cet immeuble Bauhaus de Tel-Aviv servant de QG à la Hagana. Le 10 mars 1948, 11 hommes + apportent la touche finale à un plan de nettoyage ethnique de la Palestine. Le soir même, des ordres militaires sont diffusés aux unités sur le terrain afin qu'elles préparent l'expulsion systématique des Palestiniens de vaste zones du pays. Ces ordres comprenaient une description détaillée des méthodes à employer pour chasser les gens par la force +. 6 mois après, + plus de la moitié de la population autochtone de la Palestine, soit près de 800 000 personnes, avait été déracinée, 531 villages détruits et onze villes vidées de leurs habitants +''.

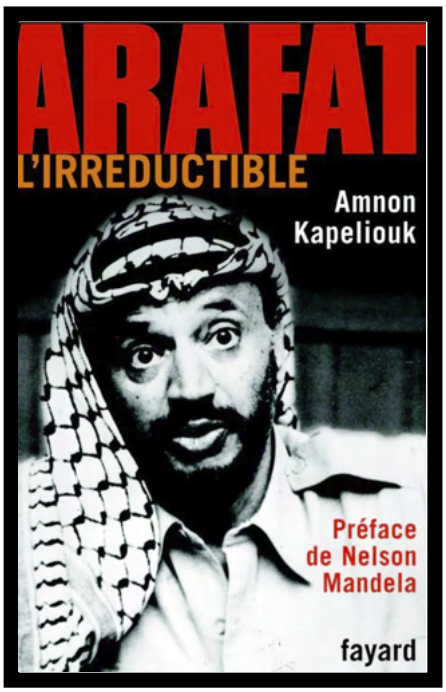
Pour Ilan Pappé cité par Dominique Vidal, ce plan du 10 mars et + sa mise en œuvre systématique dans les mois suivants constituent donc un cas évident d'opération de nettoyage ethnique, lequel est désormais considéré par la loi internationale comme un crime contre l'humanité +.

Avant de conclure son intervention, Dominique Vidal n'a pas manqué de rappeler que, lorsqu'il avait écrit ce manuscrit, Ilan Pappé avait déjà quitté Israël pour le Royaume-Uni et l'Université de Haïfa, où il enseignait depuis plus de vingt-trois ans, pour celle d'Exeter.

S. Raouf

Quel sort pour la vente du livre ?

Vue d'Algérie, « Fayard » se décline aux yeux des familiers du livre — éditeurs et lecteurs — comme la maison d'édition dédiée à l'histoire. Ce n'est pas faux. Depuis toujours, le slogan commercial — ''l'Histoire chez Fayard'' — a rythmé devantures et encarts publicitaires de la société du Quartier Latin. Vu d'Algérie et vu par les Algériens de France, le nom de « Fayard » résonnera à jamais comme l'éditeur qui, entre 1968 et 1971, a publié « La Guerre d'Algérie », monumentale moisson en quatre tomes : « Les Fils de la Toussaint », « Le Temps des léopards », « L'Heure des colonels » et « Les Feux du désespoir ».









Longtemps interdite à la vente en Algérie, cette série a circulé sous les manteaux tout au long de la présidence de Boumediene avant d'être autorisée au début des années quatre-vingt à l'ex Librairie du Parti (bd Khemisti) puis coéditée en 2001 chez « Casbah Éditions ». À la différence de « Le nettoyage ethnique de la Palestine », la série de Yves Courrière — décédé en 2012 — est toujours disponible à la vente à la librairie de l'éditeur ou dans les FNAC et le réseau des libraires indépendants. Idem pour d'autres titres en rapport avec l'Algérie et qui ont fait dire aux Algériens que « Fayard » — tout comme Le Seuil, les éditions de Minuit, Maspéro (racheté par La Découverte) — leur parle énormément.

Entre autres titres importants édités chez « Fayard », « La Guerre d'Algérie » sous un collectif sous la direction de Mohammed Harbi et de Benjamin Stora, « Nulle part dans la maison de mon père d'Assia Djebbar, « La Guerre d'Algérie » de Pierre Miquel, « Algérienne » (récit de Louisette Ighilahriz recueilli par Anne Nivat), « Le FLN, documents et histoire » de Mohammed Harbi et Gilbert Meynier, « Histoire intérieure du FLN » de Gilbert Meynier, « Abdelkader » de Bruno Étienne, Le mal algérien » de Smaïl Goumeziene, « Ils venaient d'Algérie » de Benjamin Stora, « La Guerre d'Algérie et les Français » sous la direction de Jean-Pierre Rioux, « L'Algérie retrouvée » de Maurice T. Maschino, « Appelés en Algérie » de Claire Mauss-Copeaux, etc.

Avant qu'elle n'annonce, contre toute attente et sans aucune explication, que la traduction française de « The Ethnic cleansing of Palestine » n'est plus disponible à la vente, « Fayard » a émargé au rang des éditeurs qui ont donné à lire sur le conflit du Proche-Orient et sur la lutte des Palestiniens. En atteste le catalogue consultable sur le site officiel de la maison d'édition. Traduction sur le front éditorial de pans entiers du fait national palestinien, de très nombreux livres cultivent le volumineux catalogue de la maison du quartier de Montparnasse. Jusqu'à preuve du contraire, ces livres sont toujours disponibles à la vente. Rien, sur le site officiel de l'éditeur, n'annonce qu'ils ont connu un sort commercial similaire au livre de « Le nettoyage ethnique de la Palestine ».

Au rang de ces livres, « Arafat l'irréductible », l'une des meilleures biographies jamais publiées sur le chef du Fatah/OLP et président de l'État palestinien proclamé en novembre 1988 à Alger. Cette biographie a été écrite par Amnon Kapeliouk, journaliste israélien pacifiste qui a également collaboré avec Le Monde et le Monde diplomatique et couvert certaines sessions du Conseil national palestinien à Alger. Signalons également « La question palestinienne », un entretien de Yasser Arafat avec Nadia Benjelloun-Ollivier, « Les révolutionnaires ne meurent jamais » (conversations de George Habache avec Georges Malbrunot), « Palestine, la trahison européenne » de Stéphane Hassel et Véronique de Keyser, « Un mur en Palestine » de René Backmann, « Histoire de Gaza » de Jean-Pierre Filiu, « Israël, Palestine. Vérités d'un conflit » d'Alain Gresh, « Bethléem en Palestine » de Pierre Péan, « La question de Palestine » de Henry Laurens, la trilogie de Charles Enderlin — « Paix ou guerres », « Le rêve brisé » et « Les années perdues », etc.

Relevés parmi tant d'autres du catalogue proche-oriental de « Fayard », ces titres témoignent que la Palestine n'a jamais été dans le passé une thématique sensible et qui prêterait à censure. À lui seul, le livre consacré à Georges Habache — considéré comme terroriste non-grata dans les pays européens — prouve que « Fayard » ne s'assignait pas quelque ligne rouge. À l'image de « Arafat l'irréductible », de « Un mur en Palestine » ou « Palestine, la trahison européenne », « Les révolutionnaires ne meurent jamais » — publié en 2008 — est toujours disponible à la vente si l'on s'en tient à sa fiche sur le site officiel de la Maison.

Comment dès lors expliquer le sort commercial réservé à la version française de « The Ethnic cleansing of Palestine » ? Quatre jours après l'annonce par le site littéraire « ActuaLitté » du retrait en catimini du livre de Ilan Pappé, rien ne filtre à ce sujet. Visiblement, « Fayard » ne serait pas prête à communiquer sur le sujet à moins d'une demande médiatique insistante. Pour l'heure, tout se passe comme si la non-disponibilité du produit à la vente — il ne le sera PLUS comme le précise l'éditeur — tient d'un acte somme toute commercial. Reste qu'il est difficile de ne pas noter que sa non-disponibilité intervient sur fond de conflit à Gaza et ses résonances sur le front médiatique.

Cet épisode intervient, faut-il le signaler, à un moment où « Fayard » — maison fondée en juillet 1857 — n'est plus sous la même bannière que lors de la publication des titres ''palestiniens'' cités ici. Reflet de l'histoire récente de France et du monde, « Fayard » a évolué au gré des épisodes qui ont rythmé la chronique hexagonale et internationale tout au long de ces 166 dernières années : compagnonnage contraint avec Vichy, ralliement de la Résistance après l'appel gaulliste de juin 1940 à Londres, gaullisme (avec l'édition de Raymon Aron, Malraux, etc), les deux Guerres mondiales, les conflits de décolonisation, les désordres du monde, etc. Cette actualité s'est traduite à l'épreuve du catalogue.

Mais d'un point de vue économique, l'entreprise fondée par Jean-François Arthème Fayard et reprise par ses héritiers a changé de bannière capitalistique. Rachetée dans son intégralité par le groupe Hachette en 1962, elle vit sous la tutelle de la famille éponyme jusqu'à 1980 avant de basculer sous le giron de la famille Lagardère. Mais sous l'effet des grandes manœuvres économiques qui ont marqué les secteurs du livre et de l'édition ces dernières années, « Hachette Livre » (une des filières du groupe Lagardère) a basculé dans le giron de Vincent Bolloré, nouveau magnant de la presse en France. Sur le front médiatique, Bolloré contrôle, entre autres, la chaîne CNews, la station de radio Europe 1 et l'hebdomadaire Le journal du Dimanche, trois rédactions dont la couverture du conflit en cours interroge. Faut-il conclure que le sort commercial réservé à « Le nettoyage ethnique de la Palestine » tiendrait de cette posture éditoriale ? L'avenir immédiat le dira.

S. Raouf

ACCIDENTS DE TRAVAIL À TLEMCEN

Prévenir les risques liés à l'exposition aux produits chimiques

IL EST impératif de disposer de mécanismes de prévention pour protéger les travailleurs des risques liés à l'exposition aux produits chimiques, ont mis en exergue, avant-hier, les participants à une journée d'information sur l'amélioration des mesures de protection contre les risques chimiques, organisé avant-hier, à Tlemcen

Médecin du travail au centre hospitalo-universitaire de Tlemcen, Pr Meziane Zakia a indiqué, lors de cette rencontre organisée au siège de l'agence de wilaya de la Caisse nationale d'assurance des salariés (Cnas), qu'il faut prévoir dans tous les hôpitaux un service disposant de tous les moyens de prévention collectifs et individuels pour protéger les travailleurs contre les risques liés à l'exposition aux différents produits chimiques utilisés pour traiter les malades.

« Tous les travailleurs de l'hôpital sont exposés à un ensemble de risques dont ceux liés aux produits chimiques, tels que les substances utilisées dans l'anesthésie et les traitements chimiques et même les produits de nettoyage et de stérilisation qui peuvent leur provoquer à long terme des maladies telles que les allergies chroniques, la pneumonie et autres », a-t-elle souligné, estimant qu'il est nécessaire de sensibiliser les travailleurs et de leur faire connaitre la composition des différents produits chimiques et les modes d'emploi appropriés d'utilisation pour éviter les accidents et sur le rôle de la médecine du travail dans leur prise en charge.

Pour sa part, le responsable de la cellule de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles à l'agence de la Cnas, Taleb Bendiab Al-Arabi a soutenu que « les employeurs, notamment du secteur industriel doivent sensibiliser les travailleurs sur les dangers des produits chimiques et leur offrir les conditions de travail sûres et saines avec tous les moyens de prévention».

Il a fait savoir que cette cellule a enregistré 756 accidents de travail entre janvier et novembre derniers, répartis entre accidents de la route et accidents en milieu professionnel dont 6 cas ont été mortels dans les secteurs de la construction et de l'industrie, indiquant que cette cellule reçoit toutes les déclarations concernant les accidents et les traite via une plateforme numérique, de même que les enquêtes spécifiques de terrain sur les accidents mortels en milieu professionnel.

Pour sa part, la responsable de la cellule de communication de l'agence a expliqué que les maladies professionnelles survienent de manière progressive suite à une exposition prolongée à des substances dangereuses au cours de la pratique régulière de la profession », soulignant que « conformément aux lois relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, il est fait obligation à tout employeur de déclarer les méthodes de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles auprès de la sécurité sociale, de l'inspection du travail, de l'employé qui occupe le poste, du secteur de la santé et des organismes chargés de la propreté et de la sécurité.

La sécurité sociale a mis à la disposition des employeurs un formulaire téléchargeable via son site Internet pour faciliter les démarches d'autorisation, a-t-il ajouté. En marge de cette rencontre, des portes ouvertes sont organisées jusqu'au 22 décembre au siège de l'agence au profit des travailleurs des secteurs industriels, leur distribuant des dépliants et les informant des différentes catégories de produits chimiques et leurs effets nocifs sur leur santé et la manière de les traiter avec prudence et d'en se prémunir, a indiqué la même source.

R.R

DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE À SÉTIF

Session de formation sur l'alimentation des poissons d'élevage

Des professionnels de l'aquaculture et des porteurs de projets en lien avec cette activité, au nombre de 27, participent à une session de formation sur l'alimentation des poissons d'élevage et la valorisation des matières premières locales. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, Yakoub Ighmine, directeur de la chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture.



A ce propos, le même responsable a précisé, dans une déclaration, que cette formation, lancée dimanche à l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) de Sétif, à l'initiative de la chambre inter-wilayas, « s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de l'investissement dans l'aquaculture et concrétise la stratégie du ministère de tutelle, relative au développement et à l'essor de l'aquaculture, en mer et en eau douce, et à la maîtrise de la chaîne de production locale d'aliments pour poissons d'élevage et d'alevins, notamment après la promulgation de la loi sur les conditions et les modalités d'attribution de foncier relevant des biens de l'Etat et destinés à des projets d'investissement ».

M. Ighmine a souligné que la chambre inter-wilayas s'attache à « encourager l'investissement productif dans l'aquaculture, à travers la formation et l'accompagnement des professionnels, des porteurs de projets, des agriculteurs et des opérateurs souhaitant investir dans cette activité, notamment en ce qui concerne les intrants tels que la production d'aliments, la production d'alevins, le matériel de pêche et autres ».

La session de formation, prévue sur trois jours, vise à accompagner les professionnels et les opérateurs souhaitant investir dans ce domaine, et à les encourager à créer des unités de production d'alimentation animale pour contribuer à fournir des intrants et à soutenir les activités aquacoles et le développement de nouvelles activités telles que l'industrie de l'alimentation pour poissons et la production d'alevins, ainsi qu'en matière de commercialisation et d'utilisation de matières premières locales dans l'industrie de l'alimentation animale et leur valorisation, selon la même source.

La formation est encadrée par des professeurs de l'Institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo (Skikda), avec la contribution de spécialistes de l'industrie de l'alimentation animale qui présenteront leurs expériences dans le domaine, selon la même source, qui a ajouté que dans la partie théorique de la formation, de nombreux axes sont traités, tels que l'alimentation naturelle et industrielle, les étapes de l'industrie de l'alimentation animale, la gestion des aliments artificiels et les méthodes d'alimentation des poissons, tandis que le côté pratique sera consacré aux étapes de l'industrie de l'alimentation avec des matières premières locales.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler qu'une session de formation portant sur la reproduction artificielle des poissons d'eau douce au profit de 25 professionnels s'est ouverte au mois d'août dernier, à la station expérimentale de la pêche et de la pisciculture des poissons d'eau douce du village Zaïri dans la commune d'El Ouricia (nord de Sétif).

Initiée par la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Sétif, avec le concours de la direction de la pêche et de l'aquaculture et du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, cette session s'inscrivait dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle de Développement de la pisciculture et la poursuite de la série des formations périodiques organisées par la chambre, avait indiqué Yakoub Ighemine, directeur par intérim de cette chambre.

Soulignant, que cette formation, cible des professionnels de l'aquaculture et des porteurs de projets souhaitant investir dans cette activité et est encadrée par des spécialistes de l'institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo (Skikda).

R.R

SIDI BEL ABBES

Rassemblement en soutien au peuple palestinien

LA MAISON de la culture Kateb Yacine de Sidi Bel Abbes a abrité avant-hier soir, un regroupement régional de soutien au peuple palestinien, qui continue de subir l'agression barbare de l'entité sioniste, a fait savoir, l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation, affiliée à l'Association de la coalition El Aqsa, à l'origine de l'initiative.

Dans ce sens, le président du même syndicat et chef de la Coalition mondiale pour le soutien à El Qods, Sadik Dziri, a indiqué que ce rassemblement régional « vient soutenir les blessés de Ghaza, où les crimes les plus odieux sont commis sous les yeux du monde entier, et où l'entité sioniste commet un génocide contre la population et ni les jeunes ni les vieux ne sont épargnés par l'oppresseur », appelant à sensibiliser davantage, notamment les jeunes, afin de soutenir cette juste cause.

Il a ajouté que « le peuple palestinien à Ghaza a besoin de soutien et d'aides, nous devons donc tous le soutenir contre cette entité barbare, qui continue de bombarder délibérément les maisons, les hôpitaux et les lieux de culte palestiniens », soulignant l'importance de continuer à dénoncer les massacres commis par l'entité sioniste.

Pour sa part, le président de l'Association de la coalition El Aqsa, Hichem Bachir Bouyedjra, a souligné que cette rencontre régionale se concentre sur plusieurs points, notamment la valorisation des efforts de l'Etat algérien dans son soutien continu à la cause palestinienne, l'importance de fournir le soutien financier pour Ghaza, sensibiliser les jeunes à la mosquée d'El-Aqsa et à la question palestinienne, en plus d'activer le boycott économique des biens des pays soutenant l'entité sioniste.

Le même orateur a également appelé à travailler ensemble à unifier et à consolider les efforts des organisations caritatives au niveau national pour apporter un soutien à la population de Ghaza et soutenir la résistance, qui a infligé des revers à l'armée ennemie sioniste.

A noter que ce rassemblement régional a été ponctué par la présentation de chansons soutenant la cause palestinienne, auxquelles ont interagi des participants issus de diverses couches de la société.

R.R

2e BIENNALE ALGÉRO-FRANÇAISE DE DZIGN 2024

Appel à Candidature

L'Institut français d'Algérie (Ifa) a lancé un appel à candidature pour la seconde édition de la Biennale Algéro-française de Design (DZIGN 2024). Cet appel s'adresse aux étudiants des écoles d'architecture, d'art, de design, d'ingénierie et de mode, ainsi qu'aux jeunes professionnels passionnés par le design contemporain.

La biennale, intitulée "Pour un monde réel," se démarque par son engagement en faveur de projets écoresponsables, locaux, et en harmonie avec le vivant, a indiqué un communiqué des organisateurs. Dans un monde où le design du 21e siècle se libère de ses schémas hérités, cette édition cherche à explorer de nouvelles trajectoires, en mettant l'accent sur la décarbonation, la sobriété, et l'adaptation aux nouveaux modes de vie.

Les candidats sont invités à soumettre leurs dossiers avant le 15 janvier à minuit à l'adresse e-mail suivante : DZIGN2024@gmail.com. L'appel à candidature est ouvert à un large éventail de professionnels, dont les architectes, designers, urbanistes, ingénieurs, chercheurs, artistes, ainsi qu'aux étudiants des écoles d'art, d'architecture, d'ingénieurs, de mode, et à des collectifs multidisciplinaires.

Les propositions peuvent être soumises sous divers formats, privilégiant la réalisation de prototypes. Les médiums acceptés comprennent les prototypes, vidéos, maquettes, bande son, et cartes sensibles. Les domaines d'expression couvrent l'architecture, la mode, le mobilier, les objets, les projets conceptuels, les solutions techniques, la recherche et développement, la valorisation du patrimoine, le design de service, les matériaux écoresponsables, l'inclusion sociale, la réduction énergétique, et bien d'autres.

Les projets seront évalués selon des critères tels que la pertinence, la nécessité, la valeur d'usage, la circularité, et la sensibilité. Une attention particulière sera portée à l'empreinte carbone et au cycle de vie des objets proposés.

Les projets sont soumis à une sélection par un jury composé des membres de l'organisateur (L'Institut français d'Algérie) et de personnalités du monde du design, des arts et de l'architecture.

La participation peut être individuelle ou collective, encourageant la collaboration entre artistes, ingénieurs, designers,



architectes, artisans, et industriels. Les candidats ont la possibilité de présenter une ou plusieurs propositions, bien que le comité de sélection n'en choisira qu'une par candidat ou collectif.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'une aide à la production par l'Institut français d'Algérie. Cette aide, bien que ne finançant pas le projet dans sa totalité, constitue un encouragement financier variant entre 20 000 et 60 000 DZD, attribué en fonction de l'évaluation financière et de la pertinence du projet.

Les résultats de la présélection seront annoncés aux candidats retenus, qui seront ensuite invités à passer à la phase de production. Les projets seront exposés dans trois villes algériennes à savoir Alger, Oran, et Annaba.

Meriem Djouder

NAÂMA

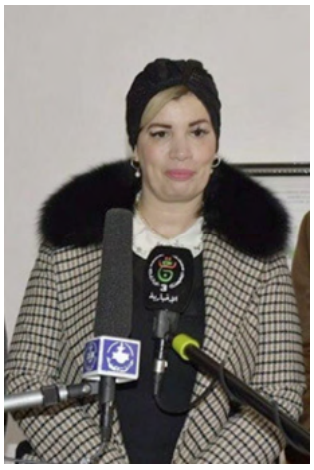
Réhabilitation de sites archéologiques l'année prochaine

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a souligné avant-hier à Naâma la nécessité de lancer, l'année prochaine, des opérations de réhabilitation du musée et de la zaouïa de la citadelle de Cheikh Bouâmama, du Ksar de Sfisifa et le restant des sites archéologiques classés comme secteurs préservés de la wilaya.

La ministre, qui a inspecté les projets de son secteur dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, a fait part de l'élaboration en cours d'une étude globale du plan permanent de préservation et de valorisation du Ksar de Sfisifa, classé le 17 janvier 2023 comme secteur préservé, ainsi que le musée de la citadelle de Cheikh Bouâmama inscrit dans le cadre de la liste d'inventaire supplémentaire, depuis 2022.

Le secteur devra enregistrer également des opérations, en 2024, pour la restauration de ces sites et d'autres monuments de la wilaya, a-t-on indiqué.

Mme Mouloudji a chargé l'Office national



de gestion des biens culturels protégés et leur exploitation de la gestion du groupement culturel de Cheikh Bouâmama, situé dans la daïra de Moghrar, sachant que le musée sera reconverti en "centre explicatif sur la résistance populaire de Cheikh Bouâmama", outre l'installation de locaux et d'espaces pour leur exploitation par les privés, conformément à des cahiers de charges prenant en considération le respect de la législation sur la protection du patrimoine culturel. La ministre a supervisé, au deuxième et dernier jour de sa visite d'inspection dans la wilaya, l'inauguration du théâtre régional "M'hamed Benguettaf" de Naâma, qui dispose d'une salle de spectacles d'une capacité d'accueil de 600 places et d'autres salles de formation, ainsi qu'un atelier de scénographie, des équipements et matériels de l'art de la scène.

Elle a rappelé à cette occasion que la wilaya dispose du plus grand théâtre au Sud-ouest du pays, réalisé et équipé pour une enveloppe financière de plus de 843 millions DA, ce qui nécessite son exploitation optimale, à travers la signature de conventions de partenariat avec des instances et des acteurs de la scène artistique, le soutien d'initiatives et œuvrer à concrétiser des programmes et projets annuels en fixant des objectifs selon un calendrier.

Les représentations théâtrales réalisées dans le cadre des festivités commémorant le soixantième anniversaire de l'indépendance seront présentées de nouveau au théâtre régional de Naâma, en vue de l'ouverture de cet établissement sur les activités des théâtres régionaux et la formation de leurs encadreurs. La ministre de la Culture et des Arts a achevé sa visite en inspectant le projet du centre culturel de Mecheria, sachant que son taux d'avancement a atteint 97 % pour un investissement alloué, après réévaluation de ses travaux, de 50 millions DA pour l'aménagement externe et son exploitation dans les brefs délais.

R. C.

74E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN

Un long métrage sur Frantz Fanon programmé

LE LONG métrage de fiction, "Chroniques fidèles survenues au siècle dernier à l'hôpital psychiatrique Blida-Joinville, au temps où le docteur Frantz Fanon était chef de la cinquième division entre 1953 et 1956" du réalisateur algérien Abdenour Zahzah sera projeté au 74e Festival international du film de Berlin (Allemagne), prévu du 15 au 25 février 2024, ont indiqué les organisateurs sur le Site officiel de la Berlinale. Le film algéro-français d'Abdenour Zahzah, programmé à la section "Forum" de la "Berlinale 2024", est "coproduit par le Centre algérien du développement du cinéma (CADC) et deux autres sociétés privées de production", explique le réalisateur.

Dans ce long métrage, le réalisateur revient sur les inégalités et les injustices, ouvertement commises et pratiquées, entre 1953 et 1956 durant la colonisation française, par le personnel soignant de l'hôpital psychiatrique "Blida-Joinville" (rebaptisé après l'Indépendance Hôpital Frantz Fanon) à l'encontre des malades internés algériens (musulmans). Ce traitement discriminatoire et inhumain, va conduire Frantz Fanon à embrasser la cause nationale, rejoignant alors, le combat pour l'indépendance de l'Algérie. D'une durée de 90 mn, ce film de fiction est servi par une pléiade de comédiens algériens et étrangers dont, l'acteur français d'origine haïtienne Alexandre Desane (dans le rôle de Frantz Fanon).

R. C.



MONDIAL DES CLUBS :
Manchester City écarte Urawa et rejoint Fluminense en finale

MANCHESTER CITY, grandissime favori de la compétition, a logiquement dominé l'équipe japonaise d'Urawa Red Diamonds 3 à 0 en demi-finale du Mondial des clubs, mardi à Jeddah, et affrontera les Brésiliens de Fluminense pour le titre. Privé de son attaquant vedette Erling Haaland et de son maître à jouer Kevin de Bruyne, insuffisamment remis de leurs blessures, le champion d'Europe a dû attendre le temps additionnel de la première mi-temps pour faire la différence, avec un but contre son camp du malheureux Marius Hoibraten (45e+1). En seconde période, Mateo Kovacic a doublé la mise d'un tir à bout portant (53e), avant que Bernardo Silva ne corse l'addition (59e).

Le point sur la compétition :
mardi 12 décembre, 1er tour
Al Ittihad (KSA) – Auckland City (NZL) 3-0
vendredi 15 décembre, 2e tour
Urawa Red Diamonds (JPN) – Club Léon (MEX) 1-0
Al Ahly (EGY) – Al Ittihad (KSA) 3-1
lundi 18 décembre (demi-finale 1) :
Fluminense (BRA) – Al Ahly (EGY) 2-0
mardi 19 décembre demi-finale 2
Manchester City (ENG) – Urawa Red Diamonds (JAP) 3-0
vendredi 22 décembre
(15h30) Match pour la 3e place
Al Ahly (EGY) – Urawa Red Diamonds (JAP)
(19h00) Finale
Manchester City (ENG) – Fluminense (BRA).

PROCÈS CHABANE : TROIS ANS DE PRISON REQUIS CONTRE L'ANCIEN PRÉSIDENT D'ANGERS

APRÈS AVOIR été accusé d'agressions sexuelles, Saïd Chabane a comparu devant le tribunal correctionnel d'Angers ce mardi ! Ancien président d'Angers, mais toujours propriétaire, Saïd Chabane fait l'objet de graves accusations d'agressions sexuelles de la part de sept femmes, dont 4 qui ont travaillé au sein du club angevin. L'homme de 59 ans était devant le tribunal correctionnel d'Angers ce mardi, afin de répondre de ses actes. Après l'audition, le procureur a demandé trois ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis ainsi qu'un mandat de dépôt contre Saïd Chabane. Il a nié les accusations à son encontre : « Je n'ai pas dormi. C'est parole contre parole. Je voulais comprendre le pourquoi de ces accusations. Je pars avec le sentiment d'avoir peut-être fait des erreurs et concentré une forme de haine autour de moi. Mais ce qui est certain, c'est que je ne suis pas un violeur ou un agresseur. »

MERCATO : LES AGENTS ONT TOUCHÉ 813,6 M€ EN 2023 !

LE MÉTIER d'agent se porte bien. Très bien même. La FIFA vient en effet de dévoiler un rapport d'activité sur l'argent perçu par les représentants de joueurs en 2023. Et jamais les agents n'avaient été aussi bien rémunérés. L'instance dirigeante annonce qu'ils ont touché un total de 813,6 M€. Cela représente une augmentation de 42,5 % par rapport à 2022 et dépasse même de plus d'un tiers le précédent record de 2019 (599,7 M€). Les formations européennes ont dépensé 86,6% de cette somme et les clubs anglais ont été les principaux fournisseurs de cash aux agents avec un total de 256,1 M€ dépensés.

CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES SUR ROUTE :

Trois nouvelles médailles pour l'Algérie

Les sélections algériennes de cyclisme (messieurs et dames) ont remporté trois médailles (2 or et 1 en bronze), lors de la troisième journée des Championnats arabes de cyclisme sur route, toutes catégories (15-23 décembre), disputée mardi à Ryad en Arabie saoudite.

La première médaille d'or a été décrochée par Sihem Bousbaâ au contre-la-montre individuel (juniors filles) disputé sur un parcours de 13.5 km, réalisant un temps de 21m18sec71c, devant l'Emiratie Maroua Kahouar (21m19sec21c) et l'Egyptienne Aliaa Derouiche (21m22sec37c). De son côté, l'Algérienne Nesrine Houili a remporté la médaille d'or au contre-la-montre individuel (U23) disputé sur une distance de 32 km dans le temps de 29m07sec44c. La médaille de bronze algérienne a été l'oeuvre de Khadija Aroua au contre-la-montre individuel Elite dans le temps de 4713sec33c. La médaille d'or de la course est revenue à l'Egyptienne Ibtissem Zaid Ahmed (44m21sec08), devant l'Irakienne Dehat Kader (29m35sec46c). Avec ces trois nouvelles médailles, l'Algérie porte son total à neuf médailles (4 or, 2 argent et 3 en bronze). Pour rappel, les deux premières médailles d'or ont été décrochées par la sélection algérienne féminine (seniors), composée du quatuor Nesrine Houili, Yasmine El Medah, Khadidja Araoui et Imene Malji, au contre-la-montre par équipes disputé sur une distance de 27 km. De son côté, la sélection féminine juniors a décroché la médaille d'or au contre-la-montre par équipes grâce aux cyclistes Malak Mechab, Hanine Belatrous, Yamna Bouikour, Sihem Bousbaa. Les Algériennes ont franchi la ligne d'arrivée de la course longue de 27 km dans le temps de 43m 28sec 44c, devant la Tunisie (45m 54sec 85c) et les Emirats (48m 25sec 68c).



Les deux autres médailles de bronze sont l'œuvre des sélections algériennes masculines (juniors et Elite) au contre-la-montre par équipes. Les sélections algériennes de cyclisme (seniors, juniors et cadets) prennent part aux Championnats arabes de cyclisme sur route (toutes catégories) avec un effectif composé de 25 coureurs. Le rendez-vous arabe de Ryad enregistre la participation de 406 athlètes représentant 12 pays, à savoir, l'Arabie saoudite (pays hôte), l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Libye, les Emirats arabes unis, le Qatar, la Syrie, le Sultanat d'Oman, l'Iraq et Bahreïn.

Dernière minute :

DEUX NOUVELLES MÉDAILLES D'ARGENT À LA MOISSON :

La sélection algérienne de cyclisme sur route a bonifié de deux médailles d'argent sa moisson aux Championnats arabes (toutes catégories) actuellement en cours à Ryad, en Arabie saoudite. Ces médailles ont été glanées par Azzedine Lagab et Yasser Laïdi, respectivement au contre-la-montre individuel des seniors et des cadets, disputé mercredi matin, pour le compte de la quatrième journée de compétition. Grâce à ces deux nouvelles médailles, la sélection algérienne porte son total provisoire à onze unités : 4 or, 4 argent et 3 bronze, en attendant le début des épreuves sur route.

E.N DE HANDBALL :

2 matches amicaux contre le Qatar à Doha

LA SÉLECTION du Qatar de handball, livrera deux rencontres amicales devant son homologue algérienne, dans le cadre de sa préparation au 21e Championnat d'Asie prévu du 11 au 25 février à Bahreïn, qualificatif au Mondial de la discipline qui aura lieu en 2025 en Croatie, Danemark et Norvège. Le sept qatari affrontera les « Verts » le 30 décembre 2023 et le 2 janvier 2024, ainsi que l'Irak le 1er janvier. De son côté, l'Algérie se prépare, sous la houlette du nouvel entraîneur national, Farouk Dehili à la phase finale du championnat d'Afrique-2024, prévue du 17 au 27 janvier en Egypte, et également qualificatif aux JO-2024 de Paris et au Mondial-2025. Il aura comme mission de préparer le sept algérien pour la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 17 au 27 janvier en Egypte où les « Verts » évolueront dans le groupe C en compagnie du Maroc, du Gabon et de la Libye. Pour rappel, l'équipe sacrée en Egypte se qualifiera directement aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris, alors que le finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. Les cinq premiers de la CAN-2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.

INFOS-LIGUE1 . . . INFOS-LIGUE1 . . . INFOS-LIGUE1 . . . INFOS-LIGUE1 . . .

JS KABYLIE : LE GARDIEN DE BUTS RAHMANI INDISPONIBLE DIX JOURS . . .

LE GARDIEN titulaire de la JS Kabylie, Chems-Eddine Rahmani, sera « indisponible pendant au moins dix jours » suite à la blessure contractée lors de la précédente défaite (2-0) chez le CS Constantine, pour le compte de la dixième journée de Ligue 1 Mobilis, a annoncé le club ce mardi.
« Rahmani souffre d'une luxation de l'épaule gauche et outre les dix jours de repos qui lui ont été prescrits par le staff médical, il devra suivre quelques soins », a indiqué la direction Kabyle, ajoutant que son portier N1 est « officiellement forfait pour le prochain match de championnat », prévu vendredi contre le MC El-Bayadh, pour le compte de la onzième journée.
Les Canaris occupent actuellement la septième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 14 points.

. . . HICHEM MOKHTAR ET SAIMON MSUVA LIBÉRÉS . . .

La JS Kabylie annonce la résiliation, à l'amiable, des contrats de deux joueurs à savoir Hichem Mokhtar et Saimon Msuva. Deux libérés qui seront suivis par d'autres joueurs les prochains jours, et ce, à cause de leur mauvais rendement. Hichem Mokhtar et Msuva ont été recrutés au mercato de l'été dernier. Après un parcours mi-figue, mi-raisin après 10 journées de championnat de Ligue 1, la direction de la JSK compte bien faire du ménage, d'ici l'ouverture du mercato hivernal.

. . . MC ALGER : ABDELLAOUI PROLONGE JUSQU'EN 2026

Le défenseur central et capitaine du MC Alger, Ayoub Abdellaoui, a prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2026, a annoncé l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis de football mardi sur ses réseaux sociaux. Abdellaoui (30 ans) avait rejoint le « Doyen » en juillet 2022 pour un contrat de deux saisons, en provenance de la formation saoudienne d'Al-Ittifaq, rappelle-t-on. D'autres joueurs vont emboiter le pas à Abdellaoui, à l'image du latéral droit Mohamed Réda Halaïmia ou encore le milieu de terrain défensif Mohamed Benkhemassa. Le « Doyen », dirigé sur le banc par le Français Patrice Beaumelle, a admirablement entamé la saison 2023-2024 en remportant neuf des dix matchs disputés, ce qui lui a permis de caracoler en tête du classement avec 27 points, et une avance de neuf longueurs sur son poursuivant immédiat la JS Saoura (2e, 18 pts). Les « Vert et Rouge » seront au rendez-vous la semaine prochaine avec le « big derby » de la capitale, prévu lundi face à l'USM Alger au stade olympique du 5-juillet (20h00), pour le compte de la 11e journée.

LIGUE 1 MOBILIS (11ÈME JOURNÉE - ACTE I) :

Paradou AC - JS Saoura en tête d'affiche

Pour la 11ème journée de la Ligue 1 Mobilis, quatre rencontres sont au programme demain vendredi, lors du 1er acte. L'affiche phare mettra en vedette le Paradou AC contre la JS Saoura, un duel au sommet du tableau, alors que l'ASO prendra la route de Khenchela, la JSK recevra le MCEB et, enfin, l'ESBA rendra visite à l'US Biskra.

Par Rabah Azizi.



Le Paradou AC (4V/3N/3D), meilleure défense du championnat avec seulement quatre buts encaissés et actuellement quatrième avec 15 points, accueillera la JS Saoura (5V/3N/2D), classée deuxième avec 18 points, dans un affrontement du haut du tableau. Le rendez-vous est fixé au stade « Omar Ben Rabah » de Dar el Beida à 15h15, où les deux équipes viseront à renforcer leurs positions au classement. Les « Pacistes » d'Hydra chercheront à gagner des points pour se rapprocher de leurs adversaires, tandis que les « Aigles de la Saoura » aspireront à remporter les trois précieuses unités pour consolider leur position de dauphins. À la même heure (15h15), au stade « Soualhi Bachir » de Khenchela, l'USMK locale affrontera l'ASO Chlef. Les Khenchelis, avec un bilan de 4 victoires, 1 match nul et 5 défaites, cherchent à redresser la barre pour sortir du ventre mou du classement et reproduire leur performance de la saison dernière, en terminant en sixième position. Un succès à domicile, contre les « Chélifiens » de l'ASO, sera un stimulant crucial. De son côté, l'ASO Chlef (4V/3N/3D), actuellement 5e avec 15 points, à seulement un point du troisième, le CSC (16 points), vise à accéder temporairement au podium en l'emportant loin de leurs bases. Le Mouloudia d'El Bayadh, actuellement 6e avec 15 points (4 victoires, 3 matchs nuls et 3 défaites), se rendra chez la JS Kabylie, qui compte 14 points (4 victoires, 2 matchs nuls et 4 défaites), pour y affronter, au stade « 1er Novembre 1954 » de Tizi-Ouzou à 18h00, des Canaris inconstants. Bien que l'écart au classement ne soit pas significatif et que la disparité de niveau ne soit pas encore évidente, les « Lions du Djurjura » bénéficieront de l'avantage du terrain et l'appui de leurs supporters. Cependant, le MC El Bayadh pourrait se révéler un adversaire redoutable, face à des locaux alignant des résultats en dents de scie. La malheureuse lanterne rouge, l'ES Ben Aknoun, 3 points, 0V/3N/6D se déplace à Biskra au « stade du 18 Février » où l'attend, à partir de 19h00, l'USB locale. Une sortie difficile pour l'ESBA qui n'a pas encore goûté au succès depuis sa promotion en D1. Néanmoins, et bien que les nouveaux promus n'aient pas encore remporté de victoire à l'extérieur cette saison, leur dernier match nul contre le CR Belouizdad, quadruple champion en titre, pourrait les motiver et créer ainsi la surprise. Quant aux « Biskris »,14 points, 4 victoires, 2 matchs nuls et 2 défaites, ils ne jurent que par les trois points qui pourraient leur permettre de soigner leur classement, avec en un match en retard au compteur. Avec une faible disparité de points entre plusieurs équipes de la L1 Mobilis, cette 11e journée s'annonce pleine de rebondissements et promet d'être très mouvementée ! En anticipant l'acte 2, on ne perdra pas de vue le 3eme acte qui verra le déroulement du match de l'année, le Big Derby d'Alger entre l'USM Alger et le Mouloudia, lundi prochain. À suivre…

R.A

LE PROGRAMME :

Vendredi 22 décembre 2023 (acte 1) :
15:15 USM Khenchela v ASO Chlef
15:15 Paradou AC v JS Saoura
18:00 JS Kabylie v MC El Bayadh
19:00 US Biskra v ES Ben Aknoun
Samedi 23 décembre 2023 (acte 2)
15:00 NC Magra v Souf
16:45 ES Sétif v MC Oran
18:00 CR Belouizdad v CS Constantine
Lundi 25 décembre 2023 (acte 3 et fin) :
20:00 USM Alger v MC Alger

INFOS- VERTS. . . INFOS- VERTS. . . INFOS- VERTS. . . INFOS- VERTS. . .

CHAMPIONNAT DE FRANCE- LIGUE1 : FACE AU PSG, BENTALEB, JOUEUR DU LOSC A DONNÉ BIEN DES REGRETS AUX DEUX « OLYMPIQUES » . . .

Auteur d'une énorme performance face au PSG (0-0) hier, le milieu du LOSC Nabil Bentaleb a été snobé par l'OL et l'OM cet été. Les Dogues l'ont récupéré pour moins de 5 M€... Cela fait déjà plusieurs semaines que l'entraîneur du LOSC, Paulo Fonseca, a mis en place un milieu à trois avec Benjamin André, Nabil Bentaleb et André Gomes en pointe haute du triangle. Un trio à l'origine de la très bonne première partie de saison des Dogues et qui a encore brillé face au PSG hier. A la mi-temps, alors que les Nordistes tenaient en échec les leaders du championnat, les réseaux sociaux se sont enflammés pour la performance de Bentaleb, rappelant que le natif de Lille a signé pour 4,5 M€ à la fin du marché ou encore qu'il a été snobé par l'OL et l'OM ! Des journalistes ont ainsi écrit sur X : «On rappelle que quand on parlait de Nabil Bentaleb à l'OM, certains parlaient de communautarisme ou de joueur de seconde zone. On rappelle qu'il était un prospect coté à Tottenham, et même si sa carrière n'est pas celle attendue, c'est un très beau joueur de ballon». Sébastien Denis, de Foot Mercato, a lui rappelé que l'OL était passé à côté, en renvoyant à l'ex-directeur sportif Bruno Cheyrou l'une de ses punchlines : «Très content (et pas étonné) de voir Nabil Bentaleb a un tel niveau face au PSG. Ça donnera des regrets à certains clubs français de ne pas avoir misé sur lui alors qu'il était dispo pour moins de 5 M€ l'été dernier. Et ce n'est pas anodin». L'homme du match : Nabil Bentaleb (7/10) Quelle activité pour le milieu de terrain de Lille ! Dans l'entre-jeu, l'international algérien a été tout simplement omniprésent pour gratter, encore et encore, des ballons dans les pieds parisiens. Impeccable dans les duels, l'ancien Angevin a dégagé une énorme sérénité et a aussi apporté sa qualité technique dans ses relances. Impressionnant.

. . . JUPILER PRO-LEAGUE (BELGIQUE) : L'ENTRAÎNEUR DE L'UNION SAINT-GILLOISE S'EXPLIQUE SUR AMOURA

L'entraîneur allemand de l'Union Saint-Gilloise (Div.1 belge de football) Alexander Blessin, a expliqué la raison pour laquelle il avait laissé l'attaquant international algérien Mohamed Amine Amoura sur le banc en début de la saison. « Il y a une raison pour laquelle il n'était pas dans l'équipe dès le début : l'aspect tactique. Il a dû apprendre à défendre. En possession du ballon, il n'a pas besoin d'aide, mais il était nécessaire de franchir ce pas », a-t-il indiqué en conférence de presse, cité mardi par la presse locale. Amoura (23 ans) s'est engagé pour quatre saisons avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus cher de l'histoire du club saint-gillois. Le joueur algérien est en train de crever l'écran en Belgique, en atteignant la barre de 14 buts, toutes compétitions confondues. A l'exception du match en déplacement face à Beveren (2-0) en 1/8es de finale de la Coupe de Belgique, Amoura a inscrit à chacune des rencontres disputées depuis le début du mois de décembre, toutes compétitions confondues, dont le but marqué jeudi dernier à domicile face aux Anglais de Liverpool (2-1) en Ligue Europa. Blessin ne veut pas non plus voir sa pépite se blesser : « en outre, il y a l'intensité de tous ces matchs qui se succèdent. Cela a un impact et donc on peut avoir des blessures rapidement. Ce n'est pas toujours facile d'expliquer cela, mais sinon il risque une blessure où il risque d'être absent cinq-six semaines », a-t-il ajouté.

L'Union Saint-Gilloise devra, de toute manière sans doute, faire sans les services d'Amoura, qui sera retenu par l'équipe nationale algérienne en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février). « On ne sait pas s'il sera là et il veut faire ses preuves. Il donne tout pour cela, mais il doit nous faire confiance. Est-ce que je veux qu'il aille à la CAN ? bien sûr que non ! Mais d'autres équipes sont confrontées au même problème », a-t-il conclu.

FOOT/ AMICAL :

La sélection nationale U23 et la Palestine se neutralisent (1-1)

L'ÉQUIPE NATIONALE de football des moins de 23 ans (U23) a fait match nul face à la Palestine 1-1 (mi-temps : 1-0), en match amical disputé mardi soir au stade du 19-mai 1956 d'Annaba. Les Algériens ont ouvert le score grâce au sociétaire de la JS Kabylie Abdelhamid Driss à la 13e minute, avant que la Palestine ne remette les pendules à l'heure en début de la seconde période par l'entremise de Zaïd Qunbar (47e). Les Palestiniens ont disputé vendredi leur premier test de préparation, soldé par une victoire face au pensionnaire de la Ligue 2 amateur l'USM Annaba (3-2). L'équipe nationale de Palestine effectue depuis le 12 décembre un stage à Annaba, qui s'étalera jusqu'au 22 décembre, dans le cadre d'un stage précompétitif en vue de la phase finale de la Coupe d'Asie des nations prévue au Qatar (12 janvier-10 février 2024). Lors de ce rendez-vous, la Palestine évoluera dans le groupe C en compagnie des Emirats arabes unis, de l'Iran, et de Hong Kong.



Samsung veut-il faire de son prochain smartphone haut de gamme un concentré d'intelligence artificielle ? Quelques informations qui filtrent de chez le fabricant coréen permettent de la penser.



Samsung Galaxy S24 Ultra : *3 améliorations importantes - dont l'IA intégrée - et un inconvénient*

Le lancement du nouveau smartphone haut de gamme de Samsung, le S24, n'aura lieu que dans quelques semaines. Mais quelques fuites survenues au cours du week-end nous donnent un aperçu de certains de ses points forts.

Tout d'abord, l'appareil photo a été amélioré. Alors que le S23 avait l'un des meilleurs appareils photo disponibles, les photos semblaient parfois sursaturées avec des couleurs irréalistes. Avec l'aimable autorisation de Sondesix, une source fiable, nous savons désormais que le S24 Ultra bénéficiera d'une saturation d'image et d'un renforcement de la netteté améliorés, ce qui se traduira par une finition beaucoup plus réaliste des visuels. Sondesix a également donné quelques indications sur les couleurs et les matériaux, affirmant que la version gris titane de l'appareil était "bien meilleure" que l'équivalent pour l'iPhone. Bien sûr, c'est subjectif, mais c'est certainement encourageant pour les clients potentiels de savoir que l'appareil aura l'air haut de gamme. Sondesix a ajouté que le smartphone - parce qu'il est plus plat que son prédécesseur - est beaucoup plus agréable à tenir.

8 Go de RAM ?

Cependant, la plus grande nouveauté se présente sous la forme de fonctions liées à l'intelligence artificielle. Le Galaxy S24 tirerait pleinement parti de l'intelligence artificielle en mode local. Selon les informations disponibles, le nouveau téléphone de Samsung utilisera l'intelligence artificielle pour générer des images, rédiger des contenus tels que des courriels et des messages, traduire des textes et reconnaître des voix. Une fuite provenant de Ahmed Qwaider permet aussi d'en savoir un peu plus sur l'écran du téléphone. L'appareil atteindra non seulement 2 600 nits, mais il utilisera un nouveau verre, le Gorilla Glass Victue 2, le verre le plus résistant fabriqué par Corning. Si cette luminosité est avérée, elle placerait Samsung nettement devant le Pixel Pro de Google et les 1 500 nits de l'iPhone 15 Pro Max d'Apple. MysteryLupin a toutefois tempéré un peu cet enthousiasme, affirmant que la version de base du S24 ne disposerait que de 8 Go de RAM. Les versions Plus et Ultra passent à 12 Go, mais la RAM du modèle de base est étonnamment basse. C'est en ligne avec la RAM sur le Google Pixel 8 et au-dessus de ce qui est sur l'iPhone 15, mais ces smartphones ne promettent pas de l'IA embarquée comme c'est le cas pour le S24. On peut donc se demander si le modèle de base aura assez de RAM pour tout faire fonctionner.

MysteryLupin a également montré certaines des options de couleur disponibles, y compris le gris et le noir standard, mais aussi le violet et le jaune -- qui auront tous des noms beaucoup plus fantaisistes à la sortie des appareils. Le S24 devrait être commercialisé à la mi-janvier 2024.

Pourquoi Apple interrompt la vente des Apple Watch Series 9 et Ultra 2 aux États-Unis

Technologie : Un conflit de brevets entre Apple et l'entreprise de technologie médicale Masimo met en suspens les ventes des dernières smartwatches haut de gamme de la marque à la pomme. A partir de cette semaine, impossible d'acheter l'Apple Watch Ultra 2 ou l'Apple Watch Series 9 aux Etats-Unis, du moins pas directement auprès d'Apple.

Les deux montres disparaîtront du site web d'Apple à partir de jeudi et des magasins Apple après le 24 décembre. L'arrêt des ventes fait suite à une décision rendue en octobre par l'International Trade Commission (ITC) concernant le capteur d'oxygène sanguin de l'Apple Watch. En résumé, Apple est accusée d'avoir enfreint un brevet de l'entreprise de technologie médicale



Masimo. Les deux entreprises se sont rencontrées il y a une dizaine d'années pour discuter d'une éventuelle collaboration, mais Masimo affirme aujourd'hui que cette rencontre n'avait pour but que de découvrir les fonctionnalités - et le personnel - qu'Apple souhaitait lui prendre.

Masimo a intenté un procès à Apple en 2020

Avant le lancement de l'Apple Watch, Apple a effectivement embauché plusieurs employés de Masimo. Plus tard, la société introduira le capteur d'oxygène sanguin qui est aujourd'hui au cœur de la controverse, une technologie sur laquelle Masimo travaillait.

Masimo a fini par intenter un procès à Apple en 2020, demandant d'empêcher la vente de tous les appareils Apple Watch équipés de la technologie incriminée. Un juge a décidé qu'Apple était en infraction, cette décision a été transmise à l'ITC, et elle est entre les mains du président américain Joe Biden pour un examen de 60 jours.

Le président Biden pourrait opposer son veto à la décision, mais étant donné que la période d'examen se termine le jour de Noël et que cela ne s'est pas encore produit, Apple se prépare à se conformer à l'interdiction.

Apple nie tout acte répréhensible et a déclaré "n'être pas du tout d'accord avec l'ordonnance et poursuivre une action en justice pour s'assurer que l'Apple Watch est disponible pour les clients".

DevSecOps / DevOps : comment l'IA peut améliorer votre pratique quotidienne



Technologie : L'IA est sur le point de renforcer les efforts en matière de DevSecOps. Mais beaucoup de professionnels sont encore sceptiques quant à ses implications concrètes.

Le DevSecOps - comme son frère jumeau, le DevOps - sont des méthodes pratiquées dans les ateliers logiciels depuis quelques années. Ils sont destinés à permettre des flux de travail plus collaboratifs et plus intelligents. Aujourd'hui, l'IA est sur le point de renforcer ces efforts, mais nombreux sont ceux qui restent sceptiques quant à ses implications concrètes. C'est ce qui ressort d'une récente enquête du SANS Institute, à laquelle ont participé 363 cadres et responsables informatiques, et qui révèle un intérêt croissant pour l'ajout de capacités d'IA ou d'apprentissage automatique dans les flux de travail DevSecOps. Au cours de l'année écoulée, l'utilisation de l'IA ou de la data science pour améliorer le DevSecOps par le biais de l'investigation et de l'expérimentation a connu une augmentation significative (16 %), passant de 33 % en 2022 à 49 % en 2023.

Bien que l'intérêt pour l'application de l'IA au cycle de vie du développement logiciel soit en hausse, il existe également un scepticisme quant à l'injection de l'IA dans les flux de travail. "Un fort contingent des personnes interrogées, environ 30 %, a déclaré ne pas utiliser du tout les capacités d'IA ou de science des données", notent les auteurs. "Cela peut refléter des problèmes tels que le niveau croissant d'inquiétude concernant la confidentialité des données et la propriété intellectuelle."

Réduire le temps nécessaire à la résolution des problèmes de sécurité

DevSecOps, tel que défini dans le rapport, "représente l'intersection du développement logiciel (Dev), de la sécurité (Sec) et des opérations (Ops) avec l'objectif d'automatiser, de surveiller et d'intégrer la sécurité dans toutes les phases du cycle de vie du développement logiciel." En d'autres termes, il s'agit de mettre en place des processus permettant d'intégrer la sécurité dès le début, c'est-à-dire dès la phase de conception, et de la mener à bien jusqu'au déploiement. En fin de compte, un effort DevSecOps efficace permet de "réduire le temps nécessaire à la résolution des problèmes de sécurité, d'alléger les processus de sécurité et de renforcer l'appropriation de la sécurité des applications", affirment Allen et Edmundson.

On observe une augmentation des projets pilotes intégrant les opérations de sécurité dans les catégories "AI and machine learning ops" (19 % totalement ou partiellement intégrées) et "data science operations" (24 %). Il s'agit d'une "indication possible que les organisations effectuent une modélisation des menaces et des évaluations des risques avant d'incorporer des capacités d'IA dans les produits", affirment les auteurs.

Lacunes de compétences dans ce domaine

De nombreuses organisations ressentent un besoin urgent de personnel DevSecOps plus qualifié - 38% signalent des lacunes de compétences dans ce domaine.

"Parce que la demande continue de dépasser l'offre dans ce domaine, il est vraiment nécessaire de susciter plus d'intérêt dans ce domaine en constante évolution", exhortent les auteurs. "Pour faire face à la pénurie de talents dans un contexte de pressions concurrentielles, les organisations devraient tirer davantage parti des pratiques DevSecOps éprouvées et explorer les capacités technologiques émergentes."

L'ingénierie de plateforme, destinée à rationaliser le flux de logiciels de l'idée à la mise en œuvre, gagne également du terrain - totalement ou partiellement adoptée par 27 % des personnes interrogées.

"Au fur et à mesure que les fonctions de libre-service pour les développeurs inhérentes à une pratique d'ingénierie de plateforme arrivent à maturité, il sera essentiel de tirer parti de l'orchestration utilisée pour construire, tester et déployer une application afin d'incorporer des tests et des outils de sécurité le long du chemin", affirment M. Allen et M. Edmundson.

"Une plateforme d'ingénierie logicielle bien mise en œuvre, conçue en étroite collaboration avec les parties prenantes de la sécurité, pourrait probablement répondre aux objectifs d'orchestration et de corrélation de la sécurité des applications d'une organisation."

Cette IA peut vous localiser en regardant quelques photos

Technologie : Développé par des étudiants diplômés de Stanford, un modèle d'intelligence artificielle peut déterminer - avec une précision impressionnante - un lieu spécifique simplement en regardant Google Street View.

Les conseils de sécurité sur les médias sociaux consistent notamment à ne pas publier de photos contenant des informations personnelles telles que des numéros de plaque d'immatriculation, des noms de rue ou des numéros de maison. Et si je vous disais que l'IA générative peut quand même vous localiser, simplement à partir de l'arrière-plan de votre photo ? C'est un des nouveaux cas d'usage de l'IA générative. Des étudiants diplômés de l'université de Stanford ont mis au point une application capable de détecter votre emplacement à partir d'une vue de rue ou même d'une simple image.



Le projet, appelé Predicting Image Geolocations (PIGEON), peut, dans la plupart des cas, déterminer avec précision un lieu spécifique simplement en regardant la vue de la rue Google de ce lieu.

PIGEON s'est classé parmi les 0,01 % de joueurs de GeoGuessr

PIGEON peut prédire le pays représenté avec une précision de 92 %, et il peut localiser avec précision un endroit situé à moins de 25 kilomètres de l'endroit cible dans plus de 40 % de ses suppositions, selon le document de recherche. Pour comprendre à quel point ces résultats sont impressionnants, PIGEON s'est classé parmi les 0,01 % de joueurs de GeoGuessr, le jeu dans lequel les utilisateurs devinent l'emplacement d'une photo prise à partir d'une vue de Google Street View de l'emplacement. Ce jeu a servi de genèse à ce projet. PIGEON a également battu l'un des meilleurs joueurs de GeoGuessr au monde, Trevor Rainbolt, dans une série de six matchs, diffusés en ligne avec plus de 1,7 million de vues.

Comment fonctionne PIGEON ?

Les étudiants ont utilisé CLIP, un réseau neuronal développé par OpenAI qui peut relier du texte et des images en l'entraînant sur les noms des catégories visuelles à reconnaître.

La géolocalisation d'images présente de nombreux cas d'utilisation, tels que la conduite autonome

Les performances de PIGEOTTO ont permis d'obtenir des résultats impressionnants sur des benchmarks de géolocalisation d'images, surpassant les résultats de l'état de l'art précédent de 7,7 % pour la précision des villes et de 29,8 % pour la précision des pays, selon l'article. Cependant, les implications négatives de l'usage de cette technologie incluent la violation la plus flagrante de la vie privée.

Aux USA, chaque année, plus de billets de Monopoly sont imprimés que de vrais dollars !



L'éditeur de jeux de société des Etats-Unis, Parker Brothers, surtout connu pour son Monopoly a déclaré qu'il imprime chaque année environ 30 milliards d'argent fictif utilisé pour jouer au Monopoly.
Le gouvernement américain imprime seulement de l'argent pour remplacer les billets anciens ou usagés, ce qui se traduit par l'impression annuelle d'environ 974 millions de dollars, selon les estimations publiées sur le site Web de CNBC.

Une ville espagnole a été bâtie sous un rocher !



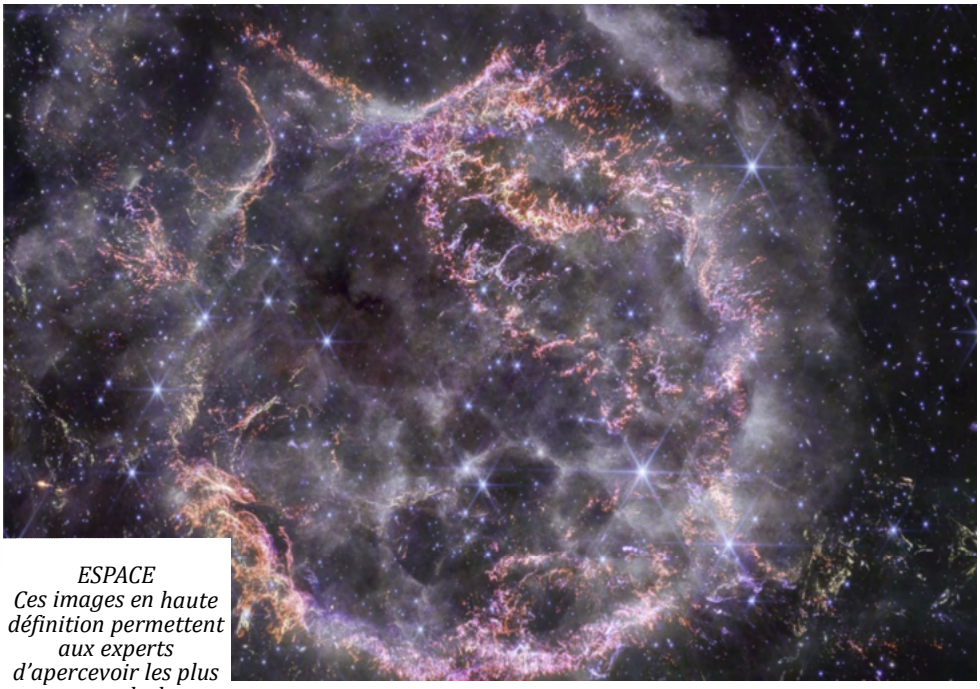
La petite ville de Setenil de las Bodegas se situe au sud de l'Espagne dans la province de Cadix et compte environ 3000 habitants. Cette ville a la particularité d'être construite sous un rocher géant.
En effet, la rivière Rio Trejo, qui traverse la ville, a creusé avec le temps une grande faille d'où la création d'énormes gorges qui ont permis la construction des habitations dont le toit est la roche.

Au Brésil, les prisonniers peuvent réduire leurs peines en lisant des livres !



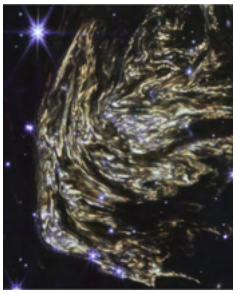
EN 2009,le service correctionnel fédéral du Brésil a commencé un programme qui permet aux détenus de réduire leurs peines d'emprisonnement de 4 jours pour chaque livre lu avec un seuil de réduction de 48 jours par an.
Après avoir lu un livre le détenu doit rédiger une dissertation sur l'ouvrage qui sera ensuite soumise à une évaluation.
Ce programme vise à faire diminuer le taux d'analphabétisme extrêmement élevé dans les prisons brésiliennes et à favoriser la réinsertion des prisonniers après avoir purgé leurs peines.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



ESPACE
Ces images en haute définition permettent aux experts d'apercevoir les plus petits nœuds de gaz de cette explosion stellaire.

Découvrez ce qu'a vu le télescope James Webb à l'intérieur d'une supernova



De nouvelles images de la supernova Cassiopée A ont été publiées par la Nasa la semaine dernière. Ces photographies à la résolution élevée prises par la caméra à spectroscopie proche infrarouge du télescope James Webb offrent une vision détaillée de l'explosion de cette étoile, rapporte RTBF ce jeudi. Cassiopée A a été découverte en 1947 à près de 11.000 années-lumière de la Terre.
Il s'agit de l'un des restes de supernova les plus étudiés de notre galaxie. Ces visuels inédits ont permis aux astronomes de voir l'explosion stellaire d'une autre manière. « Cette image haute résolution dévoile des détails complexes de la coque de matière en expansion qui heurte le gaz rejeté par l'étoile avant son explosion », s'est ainsi félicitée l'agence spatiale américaine sur son site Internet.

Une longueur d'onde différente

Une première photographie de la zone avait été prise mai 2023 par le MIRI (Mid-Infrared Instrument) du télescope. Elle avait elle aussi fourni aux scientifiques de nouvelles informations visuelles concernant entre autres la coque interne de la supernova.
Si l'image la plus récente semble moins vive, ce n'est pas parce qu'elle est de mauvaise qualité. Bien au contraire, cela signifie simplement que les deux photographies ont été prises avec une longueur d'onde différente. Selon la longueur choisie, les matériaux émettent de la lumière ou non.
La dernière image en date du télescope offre une accentuation des couleurs orange et rose.
La haute résolution permet aux spécialistes de détecter de petits nœuds de gaz, composés d'oxygène, de soufre, d'argon et de néon. « Nous pouvons maintenant voir comment l'étoile mourante s'est complètement brisée lorsqu'elle a explosé », a expliqué Danny Milisavljevic, de l'Université Purdue (Etats-Unis), avant de poursuivre « C'est vraiment incroyable, après toutes ces années à étudier Cassiopée A, de pouvoir maintenant résoudre ces détails ».

Rennes

Rennes : Des passagers coincés 40 minutes dans un manège à 70 mètres de haut

GROSSE FRAYEUR Le manège « Flasher » a connu une panne électrique vendredi soir

Ils ont eu le temps d'apprécier la vue d'en haut. Vendredi soir vers 23 heures, une dizaine de personnes qui se trouvaient à bord du manège Flasher se sont retrouvées coincées pendant près de 40 minutes à 70 mètres de haut, rapporte Ouest-France. Installé sur l'esplanade de Gaulle à Rennes où se tient la fête foraine jusqu'au 7 janvier, le manège à sensations a été stoppé net en raison d'une panne électrique sur le réseau Enedis.



D'autres attractions en rade

Les pieds dans le vide, les passagers ont donc patienté de longues minutes dans la nacelle le temps que le propriétaire redémarre son manège à l'aide d'un groupe électrogène. D'autres manèges voisins sont également tombés en rade en raison de cette panne liée au même transformateur. Le 31 décembre 2018, huit passagers d'un manège avaient passé la nuit du réveillon bloqués à 52 mètres de haut à cette même foraine de Rennes. Après plusieurs heures d'attente dans le froid, les « naufragés » étaient redescendus sains et saufs grâce à l'intervention d'une équipe de pompiers spécialisés du Grimp (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux).

Antarctique : la rare découverte d'une météorite de 7 kg



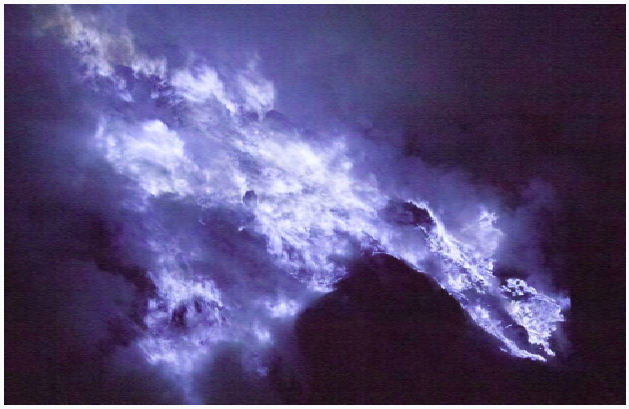
Des scientifiques ont récemment découvert une météorite de 7 kg au milieu de l'Antarctique. Une telle découverte est très rare, mais est aussi précieuse pour les études scientifiques de l'univers.

On le sait peu, mais beaucoup d'objets célestes traversent chaque jour l'atmosphère terrestre pour finir leur course dans la mer ou sur la terre ferme. Des chutes de matières extraterrestres heureusement sans danger pour l'humanité. Il n'est ainsi pas rare de faire la découverte de petites météorites, et notamment en Antarctique, terrain propice pour en trouver grâce à ses étendues désertiques et la blancheur de ses sols.
Mais la découverte faite récemment là-bas par une équipe de scientifiques sort quelque peu de l'ordinaire.
Comme le rapporte Futura-Sciences, une météorite de plus de 7 kg a été trouvée.
Une équipe de quatre scientifiques était ainsi partie à la chasse aux météorites, après avoir étudié des données satellite pour repérer les meilleurs endroits où mener les recherches. Ils ont ainsi pu trouver cinq météorites dont celle-ci d'un poids de 7,6 kg. Un poids inhabituellement très lourd par rapport aux météorites découvertes dans cette zone.
Au cours du XXe siècle, sur les 45.000 météorites retrouvées en Antarctique, seulement une centaine étaient de cette envergure.

Des découvertes importantes pour la recherche scientifique

Les météorites découvertes doivent désormais faire l'objet d'études au sein du Royal Belgian Institute of Natural Sciences. Outre ces cinq météorites, les scientifiques ont également découvert des sédiments pouvant contenir des micrométéorites. Ces échantillons, qui seront analysés au sein de plusieurs institutions, pourraient fournir des informations précieuses liées aux météorites.
Quant au fragment de 7,6 kg, son analyse sera précieuse, car, de par son importante envergure, il est susceptible de fournir davantage de données scientifiques, notamment liées à la façon dont le Système solaire s'est formé.

Que sont ces mystérieuses taches spectrales dans les fonds marins des Cyclades ?



À MOINS de 200m de profondeur, près des côtes idylliques de l'île de Milos dans les Cyclades, se trouvent des formes spectrales blanches et jaunes. Ce sont en fait des systèmes hydrothermaux, de l'eau chauffée à l'intérieur de la Terre qui traverse la croûte terrestre et dépose sur le sable des minéraux et des bactéries.
Ah, l'île de Milos, dans l'archipel grec des Cyclades… Sa roche volcanique d'un blanc éclatant, ses grèves de sable fin, ses eaux turquoise et… ses taches fantomatiques. Dans la baie de Paléochori, au sud-est de l'île, s'étendent de la plage jusqu'à 200 mètres de profondeurs des traînées jaunes, presque luminescentes, semblables à aurores boréales sous-marines.
Contrairement aux "mers d'étoiles", un phénomène très rare qui crée des grandes nappes scintillantes à la surface de la mer, ces taches ne sont pas l'œuvre d'organismes bioluminescents. Elles sont dues à des activités hydrothermales :
l'eau circule au travers de fissures dans le plancher marin vers les profondeurs de la croûte terrestre, ressort à haute température, chauffée par l'activité volcanique ou tectonique, avant de retourner à nouveau dans la Terre.
Les eaux du sud de la mer Égée et de l'archipel des Cyclades abritent le système hydrothermal peu profond le plus étendu au monde. Ici, dans la baie de Paléochori, cette "activité hydrothermale produit des précipités jaunes caractéristiques du soufre et de l'arsenic, et des tapis bactériens blanchâtres", décrit Valentine Puzenat, doctorante en géosciences marines à l'Institut de physique du globe de Paris, dans un article sur The Conversation. Ces dépôts de minéraux et bactéries sont mêmes visibles depuis l'espace, jusqu'à 30 mètres de profondeur.

Des communautés microbiennes uniques

Les systèmes hydrothermaux sont répandus dans les mers du monde entier, notamment le long des dorsales océaniques, là où les plaques tectoniques s'écartent.
Des scientifiques étudient par exemple depuis plusieurs années ceux présents dans les profondeurs du golfe de Californie, situées jusqu'à plus de 3 000 mètres sous la surface. En 2021, une expédition de plus de 33 jours a permis d'y observer de nombreuses espèces marines, dont certaines inconnues.
Si les systèmes hydrothermaux "sont bien décrits pour des environnements très profonds", ceux proches des côtes comme l'île de Milos "sont moins étudiés et leurs géométries, leur évolution temporelle et les flux d'énergies associés sont mal connus", souligne Valentine Puzenat.
Pourtant, les activités hydrothermales peu profondes ont leurs propres particularités méritant d'être étudiées. Au fil de son voyage dans les profondeurs de la Terre, l'eau s'enrichit en métaux ou encore en gaz dissous, permettant la croissance de communautés microbiennes uniques.

Changement de saison, virus, stress, sport intense... Voici les huiles essentielles à utiliser en goutte sur la peau, en diffusion, massage ou par voie orale pour contrer un état de fatigue et rebooster l'organisme.



Les meilleures huiles essentielles *anti fatigue*

Vous avez besoin d'un coup de boost ? Pensez aux huiles essentielles de pin, sapin romarin, agrumes... en diffusion, massage, gouttes.... Voici les huiles essentielles les plus recommandées en cas de fatigue selon Christine Cieur, docteur en pharmacie, auteur du livre "Au comptoir de l'herboriste".

Quelles huiles essentielles contre la fatigue d'automne ?

Si l'automne est une jolie saison, elle est aussi souvent synonyme de fatigue. "Pour rebooster la glande de l'adaptation qui est la surrénale, on peut utiliser toutes les huiles essentielles de conifères : pin sylvestre, épinette noire, sapin baumier, et les associer au romarin" conseille la pharmacienne.

►En application locale (sur la peau) : mélanger 15 gouttes d'HE de pin sylvestre + 15 gouttes d'HE de romarin à 1,8 cinéole + 30 gouttes d'épinette noire dans un flacon de 5ml et compléter le reste du flacon avec de l'huile végétale d'amande douce, de jojoba (un peu moins gras) ou de chanvre (encore moins gras). Appliquer 5-6 gouttes au niveau du bas du dos, un peu au-dessus de la taille, le matin après la douche, pendant une dizaine de jours.

Huile essentielle de pin sylvestre : composition, propriétés, utilisation
Dynamisante et purifiante, l'huile essentielle de pin sylvestre agit sur le corps et sur l'esprit. Elle soulage la fatigue nerveuse, la bronchite, le nez bouché, l'eczéma ou l'arthrose. Comment l'utiliser ? Quels sont tous ses bienfaits ? Composition, propriétés, contre-indications et mode d'emploi.

Quelles huiles essentielles contre la fatigue liée à un virus ?
Un virus vous a mis à plat ? Pour combattre cette fatigue et rebooster l'organisme, rien de mieux que les huiles dynamisantes de cannelle et de citron. Pour les personnes fragiles qui ne supporteraient pas la puissance de la cannelle, sachez qu'elle peut être remplacée par de l'huile essentielle de thym à linalol (un peu moins puissante en efficacité en revanche).

► Par voie orale : mélanger 15 gouttes d'huile essentielle de cannelle et 45 gouttes d'essence de citron. Prendre 2 gouttes de ce mélange et les mettre dans un peu de miel ou d'huile. A avaler le matin avant le petit-déjeuner. "Si on est vraiment très fatigué, on peut reprendre 2 gouttes le midi." A faire pendant une semaine à 10 jours au maximum.

Quelles huiles essentielles en diffusion quand on est fatigué ?
Parmi les huiles essentielles à privilégier en diffusion quand on se sent fatigué, celles de pin, de sapin baumier ou d'épinette noire. "On peut les diffuser en association avec l'essence de citron car les agrumes ont un aspect doux mais dynamisant" conseille Christine Cieur. Autre association conseillée : romarin à 1-8 cinéole (qui améliore la concentration) et menthe poivrée quand on veut se tenir éveillé. Cette combinaison est parfaite par exemple lors d'un coup de mou en télétravail car elle lutte contre la fatigue intellectuelle.

►Dans un diffuseur : une dizaine de gouttes d'une huile essentielle de sapin au choix OU 10 gouttes d'une HE de sapin + 5 gouttes d'essence de citron OU 5 gouttes de menthe poivrée + 10 gouttes de romarin. Si on n'a pas de diffuseur, on peut verser quelques gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée ou de romarin sur un mouchoir que l'on pose près de soi.

Huile essentielle de menthe poivrée : migraine, digestion...
La Menthe Poivrée est l'une des huiles essentielles les plus utilisées en aromathérapie. Elle atténue les migraines, favorise la pousse des cheveux et la digestion. Bienfaits santé, utilisations, posologie, dangers...
Quelles huiles essentielles contre la fatigue nerveuse ?
Il faut associer une huile essentielle de sapin comme l'épinette noire contre la fatigue et une huile essentielle qui détend pour contrer la nervosité. "Parmi les huiles essentielles calmantes, on peut utiliser l'huile essentielle de lavande ou de géranium selon l'odeur que l'on veut avoir, ou celle de mandarine mais elle peut être un peu plus irritante, ou encore d'ylang-ylang ou de marjolaine"

► En application locale (sur la peau) : mettre 20 gouttes d'épinette noire et 20 gouttes d'une huile essentielle calmante dans un flacon de 15 ml et compléter avec une huile végétale (amande, jojoba...). Appliquer 10 gouttes du mélange dans le bas du dos, sous la plante des pieds ou au pli des coudes, 2 fois par jour pendant 15 jours.

Quelles huiles essentielles pour récupérer en convalescence ?
En convalescence, le corps a besoin de se réparer. Pour se relever de la fatigue, Christine Cieur conseille d'associer l'huile essentielle de cannelle à l'huile essentiel de ravintsara. "Celle-ci est antivirale, elle va poursuivre le travail contre la fatigue et permettre au corps de conserver une bonne immunité" argue-t-elle.
►Par voie orale : mélanger 15 gouttes d'huile essentielle de cannelle et 45 gouttes d'essence de citron. Prendre 2 gouttes de ce mélange et les mettre dans un peu de miel ou d'huile. A avaler le matin avant le petit-déjeuner, pendant une semaine à 10 jours au maximum. Ajouter en application locale 1 ou 2 gouttes d'huile essentielle de ravintsara sur les poignets ou au pli des coudes ou sur chaque plante des pieds, 1 fois par jour.

Quelles huiles essentielles pour la femme enceinte fatiguée ?
L'utilisation des huiles essentielles pendant la grossesse est très délicate. Contre la fatigue, on privilégiera ainsi la diffusion. Mélanger à parts égales quelques gouttes d'huile essentielle d'épinette noire ou de pin à de l'essence de citron et diffuser 10 minutes, 3 fois par jour.
"Quand on fait de l'automédication, on ne peut pas se permettre d'utiliser les huiles essentielles au long cours"

Quelles huiles essentielles pour un enfant fatigué ?
Chez l'enfant fatigué, l'usage des huiles essentielles peut se faire en diffusion ou sur la plante des pieds. A partir de 6 ans, appliquer localement 1 goutte d'huile essentielle de ravintsara diluée dans un peu d'huile végétale sous la plante de chaque pied, 1 fois par jour pendant 1 semaine.

Quelles huiles essentielles contre la fatigue du sportif ?
Romarin et laurier. Pour les sportifs qui ressentent un coup de mou, rien de mieux que ces deux huiles essentielles pour se rebooster.

► Par voie orale : mettre 1 goutte de laurier + 1 goutte de romarin à verbénone dans une cuillère à café de miel ou d'huile. Avaler 20 minutes avant l'effort et renouveler 10 minutes avant de commencer.
► En application locale (sur la peau) : mélanger 15 gouttes d'HE de pin sylvestre + 15 gouttes d'HE de romarin à 1,8 cinéole + 30 gouttes d'épinette noire dans un flacon de 5ml et compléter le reste du flacon avec de l'huile végétale d'amande douce, de jojoba (un peu moins gras) ou de chanvre (encore moins gras). Appliquer 5-6 gouttes au niveau du bas du dos, un peu au-dessus de la taille, ou du poignet ou au pli des coudes, avant l'effort et après l'effort, pendant une dizaine de jours.

Que faire si la fatigue persiste ?
Vous avez commencé à utiliser les huiles essentielles mais la fatigue persiste ? Consultez votre médecin. "Quand on fait de l'automédication, on ne peut pas se permettre d'utiliser les huiles essentielles au long cours"
Si la fatigue persiste, ce n'est pas normal. "Il faut savoir si c'est à cause d'une alimentation déséquilibrée, d'un manque de vitamines ou d'oligo-éléments auxquels cas vous serez toujours fatigué même si vous prenez des huiles essentielles. Sans oublier que parfois on peut avoir une pathologie qui évolue à bas bruit et dont on ne se rend pas compte comme on se stimule tout le temps."
La prise prolongée d'huiles essentielles peut par ailleurs déstabiliser l'équilibre de fonctionnement de l'organisme.
Par exemple un excès d'huile essentielle de cannelle peut causer de l'hypertension. "Plantes et huiles essentielles peuvent avoir des actions de terrain, il ne faut pas l'oublier".













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

- 21 h 00 — Thriller - Etats-Unis 2011 — Sans identité — TF1
- 21 h 00 — Divertissement France, 2023 — Prodiges — 2
- 20 h 55 — Téléfilm humoristique, France 2023 — Le nouveau — 6
- 21 h 00 — Comédie dramatique, France 2023 — Omar la fraise — CANAL+
- 20 h 55 — Cérémonie — France 2023 — W9 d'or 2023 : qui sont les n°1 de l'année — W9
- 20 h 50 — Cinéma Thriller — États-Unis ,2015 — Prémonitions — CINE+ EMOTION
- 21 h 05 — Cinéma Film d'action — Etats-Unis - 1992 — Passager 57 — 6ter
- 20 h 50 — Film d'action Etats-Unis, 2011 — Mission : Impossible - Protocole fantôme — CINE+ PREMIER
- 21 h 20 — Magazine de société, France — Y'a que la vérité qui compte — C8
- 20 h 50 — Film d'horreur Etats-Unis ,2022 — L'Emprise du démon — CINE+ CINEMA
- 21 h 00 — Cinéma Comédie — France 2021 — Permis de construire — CINE+ FAMIZ
- 21 h 00 — Téléréalité — France - 2023 — L'agence : l'immobilier de luxe en famille — TMC

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Téléfilm humoristique France
France 2021

La vengeance au triple galop

Après le décès de son père, Tod Douglas, Stéphanie hérite de son empire industriel. Elle redouble d'efforts pour s'imposer dans un monde quelle connait mal. Les années passent et la jeune femme succombe au charme de Craig Danners, sportif célèbre et admiré. Elle est loin de se douter que Craig n'en veut qu'à son argent. Non content d'avoir une relation torride avec Crystal, la meilleure amie de son épouse, il profite d'une sortie à cheval pour provoquer un accident laissant Stéphanie pour morte au fond d'un ravin.

22 h 49

Série dramatique France, 2022
Saison 1 Épisode 1/2

Paris Police 1905

En 1905, sous l'ordre du préfet Lépine, la police des moeurs tente de mettre fin à la prostitution dans les rues de Paris. Pendant ce temps, l'inspecteur Antoine Jouin enquête sur le cadavre d'un homme retrouvé dans le Bois de Boulogne. Le policier s'appuie sur le rapport du criminologue Alphonse Bertillon qui a effectué les constations sur la scène de crime.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 05:57	Fadjr 06:01	Fadjr 06:15	Fadjr 06:00	Fadjr 06:22	Fadjr 06:26	Fadjr 06:29
Dohr 12:27	Dohr 12:31	Dohr 12:46	Dohr 12:37	Dohr 12:53	Dohr 12:57	Dohr 13:01
Açr 14:58	Açr 15:04	Açr 15:19	Açr 15:20	Açr 15:26	Açr 15:31	Açr 15:35
Maghrib 17:16	Maghrib 17:22	Maghrib 17:37	Maghrib 17:38	Maghrib 17:44	Maghrib 17:49	Maghrib 17:53
Icha 18:46	Icha 18:52	Icha 19:06	Icha 19:03	Icha 19:13	Icha 19:18	Icha 19:22

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7771 – JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	10°
Oran	17°	8°
Constantine	10°	6°
Ouargla	16°	5°

TOURISME À GHARDAÏA

DES ATOUTS À FAIRE VALOIR

La wilaya de Ghardaïa, située à 600 km de la mer, constitue un arrière-pays doté d'un immense potentiel de haute facture touristique. C'est une offrande divine, une source à divers pôles d'excellence pouvant s'intégrer dans un développement durable. Ses paysages sont de véritables vitrines pour la destination Algérie, avec une architecture unique au monde, des attributs de durabilité, de compétitivité et d'originalité.

Le schéma directeur local élaboré depuis les années 1970 instaure une vision axée sur une interactivité de l'organisation structurelle de l'offre touristique vers les marchés interne et externe, la valorisation des atouts du territoire et la hiérarchisation des actions de prospective du secteur sur les segments du tourisme urbain, culturel, historique, thermal ou encore l'écotourisme dans sa diversité. Le plan d'action sur ce schéma directeur est singularisé autour de nombreux sites naturels de la wilaya qui, par leur envergure, accentuent sa seconde vocation après l'agriculture, et ce pour l'aiguiller sur le développement du tourisme thermal, de santé et de bien-être, eu égard aux gigantesques réserves thermo-minérales de Zelfana, suivi du tourisme rural et culturel adossés à la richesse des vestiges historiques.

La wilaya de Ghardaïa évolue depuis bien longtemps dans un schéma directeur de l'aménagement territorial qui se fond dans l'échiquier touristique national, à partir de la zone sud-sud du pays qui englobe vingt wilayas : Nâama, Laghouat, Biskra, El-Oued, El-Bayad, Ghardaïa, Touggourt, Béchar, Ouargla, El-Menia, Béni Abbas, Timimoun, Tindouf, Adrar, Aïn Salah, Illizi, Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset, Djanet et In Guezzam.

A Ghardaïa, la saison touristique semble déjà partie avant l'heure. Les premiers touristes flânent déjà sur la place du marché. A l'occasion de la prochaine trêve hivernale 2023, le nombre de personnes qui transiteront par Ghardaïa dans leur périple saharien sera sans doute considérablement augmenté. Mais pour que la partie soit réellement gagnée, l'environnement devra s'y mettre et des mesures devront être prises afin de libérer les énergies et les initiatives.



Des touristes venus des quatre coins du pays.

C'est dire que l'écrin de Ghardaïa continue, au fil des années, à drainer des touristes venus des quatre coins du pays, et de l'étranger pour certains. Un représentant d'une agence de voyage italienne rencontré par le Jeune Indépendant explique l'engouement de sa clientèle pour notre pays : «Ici, dit-il, c'est nature. Vous n'avez pas subi trop d'envahissement et il ne faudrait pas que les gens changent.» Restez «nature», c'est bien sûr éviter certains travers sur lesquels il est inutile d'épiloguer. Il est même probable que la pentapole du M'zab éprouve quelques réticences à se mettre au diapason d'un tourisme renaissant, surtout la nuit. Car le jour, Ghardaïa se lève tôt et présente une face pleine de vie.

C'est vrai que durant cette année, sa célèbre place du marché s'est considérablement appauvrie. Ses espaces sont quasi vides. De nombreux artisans délogés depuis plusieurs mois, dans le cadre d'une soi-disant opération de réhabilitation, attendent toujours leur réintégration sur la place. Son artisanat demeure en deçà des espoirs. On n'entend plus dans les ruelles étroites de la pentapole le martèlement aigu du dinandier ou du sculpteur sur bois.

Ses tapis et ses épaisses couvertures en laine demeurent les rares étendards d'un artisanat en perdition. La vente de tapis à la criée s'est éclipsée, peut-être à jamais. Les seuls souvenirs que l'on puisse rapporter du M'zab, mis à part les tapis et autres objets communs de cuir, d'argile ou encore des dattes, sont les belles photos d'un paysage et d'un site unique au monde.

Comme beaucoup de villes du sud du pays, Ghardaïa doit saisir cette nouvelle aubaine à portée de main et sortir de sa léthargie. Certains l'ont bien compris : leurs modestes agences de voyage fournissent des prestations de service privées pour les omras seulement, et à l'ONAT, ils fournissent les guides, organisent des méchouis en plein air, etc. Leurs prestations se limitent trop souvent à la billetterie. Les moyens leur manquent pour faire autre chose. D'autres ne mesurent pas encore la portée de leur fonction : les ordures ménagères, dont le ramassage est souvent négligé, sont filmées par les touristes !

Rappelons-le, la vallée du M'zab est inscrite depuis 1982 au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco en tant que valeur universelle exceptionnelle. Une telle vocation à exploiter pour hisser la région au rang des meilleures destinations de l'Algérie recèle donc des potentialités et des atouts touristiques remarquables et diversifiés avec son architecture ancestrale, son tourisme culturel, des dunes de sable et de belles palmeraies, pouvant jouer un rôle de premier choix dans la promotion de la vie économique et sociale de sa région. Malheureusement, son développement est entravé, notamment par une faible infrastructure hôtelière naturelle, telles que les maisons d'hôtes et les campings ''Hôtels Nomades''. Cette adorable région, nommée «la porte du désert», est plus que jamais tenue d'enregistrer un développement rapide en matière de capacité d'accueil des touristes si l'on veut atteindre les objectifs escomptés par le ministère du Tourisme et les autorités locales.

Les hautes autorités du pays doivent réfléchir sérieusement à une vraie stratégie promotionnelle de la wilaya de Ghardaïa en matière du tourisme à remettre en valeur. Une potentialité qui peut faire de Ghardaïa une destination nationale et internationale d'une vocation particulière pour les touristes. Ainsi, le développement et la promotion de la destination Ghardaïa ne pourront se faire sans le concours de l'ensemble des intervenants publics et privés.

Aissa Hadj Daoud

ALGÉRIE – CHINE

Attaf et son homologue chinois se félicitent des relations bilatérales privilégiées

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, et le conseiller d'Etat et ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, se sont félicités du niveau «privilégié» des relations de coopération entre les deux pays, exprimant leur détermination à aller de l'avant pour intensifier la coordination et la concertation sur les questions d'intérêt commun. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère des AE.

A l'occasion de la célébration du 65e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine, le 20 décembre 2023, les deux ministres ont échangé des messages de vœux dans lesquels ils ont «salué le niveau privilégié des relations de coopération, de solidarité et de partenariat entre les deux pays amis dans divers domaines, notamment à la lumière de la visite d'Etat effectuée, en juillet 2023, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en République populaire de Chine», précise le communiqué.

Cette visite «a permis d'ouvrir des perspectives prometteuses de coopération en vue de renforcer le partenariat stratégique global entre l'Algérie et la Chine», ajoute la même source.

M. B.

PRÉSIDENCE

Tebboune a reçu le secrétaire général du RND

LE PRÉSIDENT la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Mustapha Yahi, à la demande de ce dernier, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué.

L'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens algériens était au centre des entretiens, a déclaré M. Yahi au sortir de l'audience. Il a ajouté que le Président Tebboune a insisté que l'année 2024 sera une année économique par excellence, dans la continuité de 2023. La cause palestinienne a été également abordée lors de cette audience.

S. N.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les avant-projets de lois relatives à la commune et à la wilaya examinés

LE PREMIER ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des avant-projets de lois relatives à la commune et à la wilaya ainsi qu'un avant-projet de loi modifiant la loi monétaire et bancaire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les projets de textes relatifs aux collectivités locales s'inscrivent dans le cadre «de la mise en œuvre des engagements du président de la République visant le renforcement de la démocratie participative et le rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale», a précisé la même source. Il s'agit également de la réforme du système fiscal et financier au profit des collectivités locales dans le but de leur attribuer des ressources leur permettant de renforcer leur rôle économique et social.

Le gouvernement a également examiné, en application du programme de président de la République relatif à la sécurité hydrique, un projet de décret exécutif portant «déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation des travaux de raccordement aval de la station de dessalement d'eau de mer de Béjaïa en vue de renforcer l'alimentation en eau potable». Il convient de rappeler que l'importance des projets de lois portant codes communale et de wilaya est soulignée à maintes reprises par le président de la République. Lors de l'une de ses rencontres périodiques avec les médias, le président Tebboune a affirmé que l'un des principaux objectifs d'adopter un nouveau code est de «conférer davantage de prérogatives aux élus locaux et les doter de mécanismes financiers leur permettant d'honorer les engagements pris devant les citoyens».

De même, la révision de ces codes a été placée en tant que «une priorité» vu leur «grand impact sur le déroulement des projets de développement sur le plan local» et «de nature à consacrer véritablement le principe de décentralisation», tel que cela a été souligné par les présidents des deux chambres du Parlement à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023-2024. Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad avait expliqué que la révision des codes communal et de wilaya aspire à définir les responsabilités et les prérogatives des élus et de suppléer les lacunes ayant considérablement ralenti le développement local.

Sihem B.